

LE CANADA FRANÇAIS

Journal libéral hebdomadaire du district d'Iberville.

ABONNEMENT, \$1.00 par an strictement payable d'avance.

ALPHONSE MORIN, Rédacteur propriétaire.

Bloc Maguire, rue Richelieu, St. Jean.

—TELEPHONES—

Richelieu 209. Bell 103

Nous commençons aujourd'hui la publication du discours éloquent prononcé par M. Béchard, M.P., dans la discussion du budget, à la Chambre des communes, le mois dernier. C'est un magnifique plaidoyer en faveur de la classe agricole dont le gouvernement méprise les droits au profit du monopoleur.

Bien naïfs ont été ceux qui ont cru que la sincère créée par le gouvernement fédéral au sein de caser M. J. J. Curran, député de Montréal et de lui procurer "des provisions" diminuerait les honoraires énormes que chaque année touchaient certains avocats bleus.

Au contraire : notre nouveau solliciteur-général touche maintenant son salaire et *mirabile dictu*, les frais des avocats augmentent.

En 1891, ces frais s'élevaient à \$94,055. Et l'année dernière ils se sont élevés à la somme énorme de \$146,424, sans compter le salaire du solliciteur général et les dépenses contingentes, naturellement. Avec cela que le népotisme s'en mêle ; M. C. Panet Angers, frère du ministre de l'Agriculture a eu \$2,058.

MM. Borden, Ritchie, & Cie, associés de Sir Hibbert Tupper, à Halifax, ont touché \$6,782.

L'hon. T. C. Casgrain, dont le bureau contient un frère et un beau-frère du ministre de l'Agriculture a fait \$3,197 ;

M. Costigan, de Colgary, fils du Secrétaire d'Etat, a fait \$1,212.

Paie Baptiste !

LE CATECHISME DU TARIF

Parmi les papiers d'un riche Américain, M. George Otis, récemment décédé, on a trouvé le cout catechisme suivant tout à fait original et si vrai :

Q.—Quelle est l'origine du mot "tarif" ?

R.—On l'appelle ainsi parceque, il y a plusieurs centaines d'années, des pirates de mer, de Tariffa, Espagne, obligeaient tous les navires qui passaient, à payer le droit d'entrée et de sortie dans la Méditerranée.

Q.—Quelle est sa signification maintenant ?

R.—Une certaine somme imposée de force au peuple par des pirates de terre.

Q.—Pourquoi dites-vous imposée de force ?

R.—Parceque le Congrès dit : "donnez et délivrez." Q.—Donnez et délivrez à qui ?

R.—Aux manufacturiers, etc. Q.—Dans quelle partie de la constitution le Congrès prend-il le pouvoir de passer une loi forçant le pauvre de supporter le riche ?

R.—Nulle part. Q.—Alors, où prend-il ce pouvoir ?

R.—Dans la bible. Q.—Citez le livre, le chapitre et le verset ?

R.—Mathieu, chap. 13, verset 12me : "Car à celui qui a, il lui sera donné, et il aura tout en abondance ; mais celui qui n'a pas, tout lui sera ôté même ce qu'il a."

Q.—C'est-à-dire la démocratie ?

R.—Non, aristocratie. Q.—Qu'entendez-vous par aristocratie ?

R.—Un gouvernement où le petit nombre conduit le grand nombre ; où le grand nombre travaille pour faire vivre le petit nombre privilégié.

du coton, des laines sont-elles nées ?

R.—Non, ils ont des centaines d'années d'existence. Q.—Quelle est la signification du mot "tarif protecteur" ?

R.—Empêcher le riche de devenir pauvre, et le pauvre de devenir riche.

Q.—Quelle est la différence entre les fermiers d'Irlande et ceux de l'Amérique ?

R.—Aucune. Dans les deux cas le collecteur des taxes demeure dans l'est ; le shérif les a également dans ses serres.

Q.—Y a-t-il d'autres points de ressemblance entre les fermiers d'Irlande et ceux d'Amérique ?

R.—Oui. Ils sont trop pauvres pour rester et trop pauvres pour partir.

Q.—Est-ce le seul bienfait conféré au pauvre par la protection ?

R.—Non. Elle relève leur caractère moral ; les contente et bannit leurs désirs.

Q.—Comment la protection produit-elle de si beaux résultats ?

R.—Le travailleur s'efforce de faire vivre le riche qu'il n'a pas le temps de faire le mal. N'ayant pas d'argent pour laisser sa maison ou voyager, il ne peut rien voir de nouveau et il est satisfait. De là son bonheur.

A-t-on jamais lu de catéchisme plus sarcastique et plus vrai.

LETRE D'OTTAWA

LE REPOS DU DIMANCHE

LA PROHIBITION TOTALE DES BOISSONS ENIVRANTES

LE TARIF REDEVIENT CE QU'IL ETAIT

UN BON BLEU BIEN PINCE

9 mai.

Mercredi dernier, la Chambre a perdu toute une séance de sept à huit heures à discuter le bill de M. Charlton, sur le repos du dimanche.

Je ne sais pas pourquoi l'on dit que "les Anglais sont pratiques !" C'est la quatrième fois que M. Charlton présente son bill ; c'est la quatrième fois qu'il nous fait un discours de trois heures à l'appui de sa motion, et pour la quatrième fois, ce bill ne sera supporté que par quinze ou seize puritains.

On se demande pourquoi tant de persévérance après de tels fiascos ! Ne réunir que quinze partisans sur une chambre de 215 députés, et renouveler le même débat à chaque session devant les mêmes députés ! C'est de l'hypocrisie toute pure. Qu'on en juge par certaines dispositions du bill : Il sera défendu de tirer un coup de fusil ; de jeter une ligne à l'eau pour pêcher le dimanche ; il est défendu de faire des promenades le dimanche ; les canaux seront fermés, etc., etc.

Un autre projet anglais : c'est l'histoire de la prohibition totale de la fabrication et importation de toutes les boissons, pour autres fins que celles de la médecine. C'est bien beau d'exiger ainsi la tempérance chez autrui. Jugez de la sincérité des prohibitionnistes : Le jour même du débat sur cette question, je me trouve à dîner avec un de ceux qui avaient appuyé le projet de prohibition. La discussion s'engage... et je la termine en disant que "je suis partisan de la plus grande liberté d'opinion, pourvu que l'on soit sincère. Le repas fini, mon interlocuteur fait une promenade avec moi, et passant devant la maison où il occupe une chambre, m'invite à y entrer un moment. A ma grande stupefaction, j'y étais à peine assis que mon prohibitionniste sort une grande cruche... oui une cruche pleine d'un excellent vin dont il m'avait fait ses réserves. Comme je ne suis pas prohibitionniste, j'ai avalé mon verre ; comme lui n'était pas sérieux dans sa prédication, il a avalé le sien.

Il est bien entendu que ces projets de loi ne seront jamais votés, et que la discussion que l'on en fait, est du temps perdu.

Le seul mérite de ces discussions, c'est de faire un peu de variété dans les débats. Ça délasse du tarif. A ce dernier propos, je ne crois pas me tromper en disant que le tarif, quand il sera voté va redevenir en moyenne ce qu'il était avant cette année. A chaque jour, le ministre des finances découvre des erreurs clericales, et se pliant aux volontés des manufacturiers, il ramène en vigueur les anciens droits, ou les augmente même.

Ainsi, la pulpe de bois était adonnée en franchise, on réimpose un droit de 25 o/o.

Le treillage (en cuivre et en fer) est taxé de 30 o/o, quand le tarif projeté le mettait à 20 o/o. De même pour le fil de cuivre. On avait annoncé que les droits seraient seulement de 10 o/o. Les manufacturiers sont arrivés à Ottawa, et voilà que l'on remet le fil à 15 o/o. Les roues à l'émeri étaient admises sans droits aucuns ; on vient de changer cela en les remettant à 25 o/o, etc., etc., etc.

Je pense qu'il est temps de demander aux bleus "Avez-vous vu la Réforme du Tarif" ?

M. Weldon présente de nouveau son projet de loi pour "défranchiser les électeurs qui auront accepté des faveurs, promesses, ou de l'argent pour leur vote." Le bill pêche en ne défranchisant pas aussi celui qui donne l'argent, ou fait la promesse corrompue, mais je suppose qu'il sera amendé dans ce sens. D'après cette loi, si elle est votée telle qu'elle se lit aujourd'hui, tout individu aura le droit de demander une enquête sur tous les actes de corruption qui auront été commis dans un comté, en produisant un affidavit de vingt-cinq électeurs affirmant que d'après eux il y a eu des actes de corruption de commis pendant la dernière élection. Avec un dépôt de \$500, le juge du district devra tenir l'enquête, et priver du droit de vote, tout individu qui sera trouvé capable de s'être laissé corrompre. Et, remarquez bien que celui qui a gagné l'élection comme celui qui l'a perdu, pourra faire faire cette enquête.

Si la pratique ne différait pas tant de la théorie, on pourrait bien espérer que cette loi va effrayer les prochains élections, tout ce qui se vend sera mis "hors du marché." Mais, hélas ! la loi du scrutin secret, et les pénalités imposées déjà par la loi des élections contestées, contre ceux qui vendent leur vote, nous avaient promis de bien meilleurs résultats que ceux obtenus en pratique. Toutefois, il peut se faire que ce nouveau projet effraye ces *corruptus*, indignes de jouir du droit sacré de voir à la bonne administration des affaires de son pays.

Je vous ai déjà dit un mot du fameux député bleu, pur entre les purs : Arthur Turcotte, de Montmorency. Il vient d'être poursoivi pour \$31,800 d'amende, pour avoir siégé illégalement, dans la Chambre des communes, pendant qu'il avait des contrats avec ce même gouvernement qu'il supporte ici.

La pénalité est de \$200 par jour de session. Et, ce qui prouve que l'action est bien fondée, c'est que depuis qu'elle est intentée M. Turcotte n'a pas siégé une seule minute à la Chambre des Communes. Il est à Québec où il intrigue, pleure et prie pour faire régler son affaire. Mais la sympathie n'est pas pressée à sauver ces hypocrites qui aux jours malheureux des procès de nos amis de Québec, n'avaient que des pierres et, pis encore, n'avaient que des crachats à nous jeter à la figure. Et comme M. Turcotte est le malheur d'être riche, il va bel et bien payer pour la furie qu'il a déployée autrefois contre des gens mille fois plus scrupuleux que lui. La rétribution ne peut se laisser attendre bien longtemps. L'action a été prise le 30 avril, par MM. Langelier & Cie. Et les conservateurs sont tout alarmés, ici, de l'absence de leur toutou.

Au moment de clore ma correspondance nous discutons en comité de toute la Chambre le bill Weldon. Ça m'a l'air que le bill va devenir loi.

CONFERENCE AGRICOLE

Il est grand dommage qu'un auditoire aussi peu nombreux ait assisté à la conférence agricole donnée par le Rév. M. Tassé, curé de St-Cyprien, mardi soir. Est-ce dû au fait que la visite de M. Tassé était peu connue ; nous le croyons. Sur l'estrade, le conférencier était accompagné du Rév. Gagnon et de M. Joseph Hébert, président de notre cercle agricole. Il a eu nous intéresser vivement. On sent chez lui l'homme convaincu de ce qu'il conseille par la pratique car il ne faut pas oublier que M. Tassé possède, dans la paroisse de Lacolle, une des plus belles terres qu'on puisse trouver. C'est dire qu'il sait cultiver. M. Tassé s'est surtout efforcé de conseiller aux cultivateurs de faire partie du Cercle agricole. Toutes les professions, les métiers, ont leurs sociétés pour se protéger, pour s'y rencontrer et discuter ensemble. Seul le cultivateur est isolé. Il lui faut donc assister au Cercle agricole, prendre connaissance des expériences que lui fournissent les fermes expérimentales et changer le mode de culture. L'agriculture, a dit le conférencier, dans cette province est en arrière de celle des autres provinces, surtout Ontario. Le progrès va toujours de l'avant, il faut le suivre. Tel mode de culture bon il y a vingt ans, n'est plus de mise aujourd'hui. Que le cultivateur assiste au Cercle agricole, discute et se tienne au courant des améliorations constantes qui s'opèrent. M. Tassé ne veut pas entendre parler de la vente de son foin par un bon cultivateur, qui doit à la place, chercher à faire un bon choix, une sélection habile d'animaux et les nourrir pour avoir du lait, du beurre, du fromage et le fumier indispensable pour améliorer la terre épuisée souvent par de trop fréquents rendements en l'absence de tout agent fertilisant. Ayez de bonnes vaches, nourrissez-les bien et vous verrez, honnêtes comme elles le sont, qu'elles vous rendront au centuple, ce que vous avez fait pour elles. Dans la dernière partie de sa conférence, M. Tassé a décrit d'une manière claire et nette, avec preuves de sa propre expérience à l'appui, comment on doit semer le blé d'inde, cette plante nutritive par excellence qui récolte en bonne saison, produit de si bon résultats dans la nutrition des animaux de la laiterie et a conclu sa conférence intéressante en faisant connaître le mode d'engranger ces fourrages verts de manière à éviter la moisissure et le chauffage.

Je vous ai déjà dit un mot du fameux député bleu, pur entre les purs : Arthur Turcotte, de Montmorency. Il vient d'être poursoivi pour \$31,800 d'amende, pour avoir siégé illégalement, dans la Chambre des communes, pendant qu'il avait des contrats avec ce même gouvernement qu'il supporte ici.

La pénalité est de \$200 par jour de session. Et, ce qui prouve que l'action est bien fondée, c'est que depuis qu'elle est intentée M. Turcotte n'a pas siégé une seule minute à la Chambre des Communes. Il est à Québec où il intrigue, pleure et prie pour faire régler son affaire. Mais la sympathie n'est pas pressée à sauver ces hypocrites qui aux jours malheureux des procès de nos amis de Québec, n'avaient que des pierres et, pis encore, n'avaient que des crachats à nous jeter à la figure. Et comme M. Turcotte est le malheur d'être riche, il va bel et bien payer pour la furie qu'il a déployée autrefois contre des gens mille fois plus scrupuleux que lui. La rétribution ne peut se laisser attendre bien longtemps. L'action a été prise le 30 avril, par MM. Langelier & Cie. Et les conservateurs sont tout alarmés, ici, de l'absence de leur toutou.

Au moment de clore ma correspondance nous discutons en comité de toute la Chambre le bill Weldon. Ça m'a l'air que le bill va devenir loi.

La catastrophe de St-Alban et de Ste-Anne

D'après Mgr Laflamme, le savant recteur de l'Université Laval envoyé par le gouvernement sur le théâtre de la catastrophe de St-Alban, l'éboulement est encore plus formidable que tout ce qu'on en a dit jusqu'ici ; il couvre une superficie de pas moins de quatre milles de longueur sur quarante arpents de profondeur.

Maintenant c'est au tour de la belle paroisse de Ste-Anne de la Pénade à souffrir. On y dort sur volcan car on peut s'attendre, d'un moment à l'autre à voir toute la partie basse du village ou sont situés l'église et le couvent, inondée et détruite. Déjà plusieurs maisons se sont effondrées. Le fort courant de la rivière Ste-Anne mine les berges qui s'effritent et glissent dans la rivière avec les battisses. Plus de dix maisons sont disparus et un grand nombre d'autres sont abandonnées par leurs propriétaires. La désolation est à son comble. Hier, il y a eu une procession par les rues du village avec la statue de Ste-Anne patronne de la paroisse. La compagnie du Pacifique Canadien fait venir plusieurs chers de pierre de Terrebonne pour être précipités dans la rivière de façon à effectuer un barrage, ce qui diminuera la violence du courant qui ronge la berge. Les pertes s'élevaient déjà dans les \$100,000.

St-Alexandre

C'est avec plaisir que nous apprenons le mieux sensible qui s'est opéré dans l'état de santé de notre révérend curé, M. Cadineau. La paralysie qui l'avait saisi à la gorge est complètement disparu, et maintenant M. Cadineau peut continuer à exercer son ministère.

A une assemblée de cultivateurs, M. Amboise Labrecque, fils, a décidé d'ouvrir sa fromagerie, le 14 mai courant.

St-Gregoire

M. Hills, tailleur et vieux citoyen de notre paroisse, est décédé dimanche dernier, et a été enterré aujourd'hui.

Henryville

Une nouvelle industrie vient de s'implanter dans notre village et à laquelle nous souhaitons un plein succès. C'est une buanderie dont M.L.M. Marchessault est le gérant. Le champ d'opérations est vaste et nous ne doutons pas qu'avec de l'activité et qu'après s'être assurés les services d'un homme aussi compétent que M. J. C. Bédard, M. Marchessault voit le succès couronner ses efforts. M. Marchessault est descendu de Henryville, St-Sébastien, Stanbridge, etc., etc.

Notre ami M. Honorat Lafond, est retenu depuis plusieurs semaines à sa maison par une grave infirmité. Espérons que les beaux jours le ramèneront à la tête

CONFERENCE AGRICOLE

Il est grand dommage qu'un auditoire aussi peu nombreux ait assisté à la conférence agricole donnée par le Rév. M. Tassé, curé de St-Cyprien, mardi soir. Est-ce dû au fait que la visite de M. Tassé était peu connue ; nous le croyons. Sur l'estrade, le conférencier était accompagné du Rév. Gagnon et de M. Joseph Hébert, président de notre cercle agricole. Il a eu nous intéresser vivement. On sent chez lui l'homme convaincu de ce qu'il conseille par la pratique car il ne faut pas oublier que M. Tassé possède, dans la paroisse de Lacolle, une des plus belles terres qu'on puisse trouver. C'est dire qu'il sait cultiver. M. Tassé s'est surtout efforcé de conseiller aux cultivateurs de faire partie du Cercle agricole. Toutes les professions, les métiers, ont leurs sociétés pour se protéger, pour s'y rencontrer et discuter ensemble. Seul le cultivateur est isolé. Il lui faut donc assister au Cercle agricole, prendre connaissance des expériences que lui fournissent les fermes expérimentales et changer le mode de culture. L'agriculture, a dit le conférencier, dans cette province est en arrière de celle des autres provinces, surtout Ontario. Le progrès va toujours de l'avant, il faut le suivre. Tel mode de culture bon il y a vingt ans, n'est plus de mise aujourd'hui. Que le cultivateur assiste au Cercle agricole, discute et se tienne au courant des améliorations constantes qui s'opèrent. M. Tassé ne veut pas entendre parler de la vente de son foin par un bon cultivateur, qui doit à la place, chercher à faire un bon choix, une sélection habile d'animaux et les nourrir pour avoir du lait, du beurre, du fromage et le fumier indispensable pour améliorer la terre épuisée souvent par de trop fréquents rendements en l'absence de tout agent fertilisant. Ayez de bonnes vaches, nourrissez-les bien et vous verrez, honnêtes comme elles le sont, qu'elles vous rendront au centuple, ce que vous avez fait pour elles. Dans la dernière partie de sa conférence, M. Tassé a décrit d'une manière claire et nette, avec preuves de sa propre expérience à l'appui, comment on doit semer le blé d'inde, cette plante nutritive par excellence qui récolte en bonne saison, produit de si bon résultats dans la nutrition des animaux de la laiterie et a conclu sa conférence intéressante en faisant connaître le mode d'engranger ces fourrages verts de manière à éviter la moisissure et le chauffage.

Je vous ai déjà dit un mot du fameux député bleu, pur entre les purs : Arthur Turcotte, de Montmorency. Il vient d'être poursoivi pour \$31,800 d'amende, pour avoir siégé illégalement, dans la Chambre des communes, pendant qu'il avait des contrats avec ce même gouvernement qu'il supporte ici.

La pénalité est de \$200 par jour de session. Et, ce qui prouve que l'action est bien fondée, c'est que depuis qu'elle est intentée M. Turcotte n'a pas siégé une seule minute à la Chambre des Communes. Il est à Québec où il intrigue, pleure et prie pour faire régler son affaire. Mais la sympathie n'est pas pressée à sauver ces hypocrites qui aux jours malheureux des procès de nos amis de Québec, n'avaient que des pierres et, pis encore, n'avaient que des crachats à nous jeter à la figure. Et comme M. Turcotte est le malheur d'être riche, il va bel et bien payer pour la furie qu'il a déployée autrefois contre des gens mille fois plus scrupuleux que lui. La rétribution ne peut se laisser attendre bien longtemps. L'action a été prise le 30 avril, par MM. Langelier & Cie. Et les conservateurs sont tout alarmés, ici, de l'absence de leur toutou.

Au moment de clore ma correspondance nous discutons en comité de toute la Chambre le bill Weldon. Ça m'a l'air que le bill va devenir loi.

La catastrophe de St-Alban et de Ste-Anne

D'après Mgr Laflamme, le savant recteur de l'Université Laval envoyé par le gouvernement sur le théâtre de la catastrophe de St-Alban, l'éboulement est encore plus formidable que tout ce qu'on en a dit jusqu'ici ; il couvre une superficie de pas moins de quatre milles de longueur sur quarante arpents de profondeur.

Maintenant c'est au tour de la belle paroisse de Ste-Anne de la Pénade à souffrir. On y dort sur volcan car on peut s'attendre, d'un moment à l'autre à voir toute la partie basse du village ou sont situés l'église et le couvent, inondée et détruite. Déjà plusieurs maisons se sont effondrées. Le fort courant de la rivière Ste-Anne mine les berges qui s'effritent et glissent dans la rivière avec les battisses. Plus de dix maisons sont disparus et un grand nombre d'autres sont abandonnées par leurs propriétaires. La désolation est à son comble. Hier, il y a eu une procession par les rues du village avec la statue de Ste-Anne patronne de la paroisse. La compagnie du Pacifique Canadien fait venir plusieurs chers de pierre de Terrebonne pour être précipités dans la rivière de façon à effectuer un barrage, ce qui diminuera la violence du courant qui ronge la berge. Les pertes s'élevaient déjà dans les \$100,000.

St-Alexandre

C'est avec plaisir que nous apprenons le mieux sensible qui s'est opéré dans l'état de santé de notre révérend curé, M. Cadineau. La paralysie qui l'avait saisi à la gorge est complètement disparu, et maintenant M. Cadineau peut continuer à exercer son ministère.

A une assemblée de cultivateurs, M. Amboise Labrecque, fils, a décidé d'ouvrir sa fromagerie, le 14 mai courant.

St-Gregoire

M. Hills, tailleur et vieux citoyen de notre paroisse, est décédé dimanche dernier, et a été enterré aujourd'hui.

Henryville

Une nouvelle industrie vient de s'implanter dans notre village et à laquelle nous souhaitons un plein succès. C'est une buanderie dont M.L.M. Marchessault est le gérant. Le champ d'opérations est vaste et nous ne doutons pas qu'avec de l'activité et qu'après s'être assurés les services d'un homme aussi compétent que M. J. C. Bédard, M. Marchessault voit le succès couronner ses efforts. M. Marchessault est descendu de Henryville, St-Sébastien, Stanbridge, etc., etc.

Notre ami M. Honorat Lafond, est retenu depuis plusieurs semaines à sa maison par une grave infirmité. Espérons que les beaux jours le ramèneront à la tête

CONFERENCE AGRICOLE

Il est grand dommage qu'un auditoire aussi peu nombreux ait assisté à la conférence agricole donnée par le Rév. M. Tassé, curé de St-Cyprien, mardi soir. Est-ce dû au fait que la visite de M. Tassé était peu connue ; nous le croyons. Sur l'estrade, le conférencier était accompagné du Rév. Gagnon et de M. Joseph Hébert, président de notre cercle agricole. Il a eu nous intéresser vivement. On sent chez lui l'homme convaincu de ce qu'il conseille par la pratique car il ne faut pas oublier que M. Tassé possède, dans la paroisse de Lacolle, une des plus belles terres qu'on puisse trouver. C'est dire qu'il sait cultiver. M. Tassé s'est surtout efforcé de conseiller aux cultivateurs de faire partie du Cercle agricole. Toutes les professions, les métiers, ont leurs sociétés pour se protéger, pour s'y rencontrer et discuter ensemble. Seul le cultivateur est isolé. Il lui faut donc assister au Cercle agricole, prendre connaissance des expériences que lui fournissent les fermes expérimentales et changer le mode de culture. L'agriculture, a dit le conférencier, dans cette province est en arrière de celle des autres provinces, surtout Ontario. Le progrès va toujours de l'avant, il faut le suivre. Tel mode de culture bon il y a vingt ans, n'est plus de mise aujourd'hui. Que le cultivateur assiste au Cercle agricole, discute et se tienne au courant des améliorations constantes qui s'opèrent. M. Tassé ne veut pas entendre parler de la vente de son foin par un bon cultivateur, qui doit à la place, chercher à faire un bon choix, une sélection habile d'animaux et les nourrir pour avoir du lait, du beurre, du fromage et le fumier indispensable pour améliorer la terre épuisée souvent par de trop fréquents rendements en l'absence de tout agent fertilisant. Ayez de bonnes vaches, nourrissez-les bien et vous verrez, honnêtes comme elles le sont, qu'elles vous rendront au centuple, ce que vous avez fait pour elles. Dans la dernière partie de sa conférence, M. Tassé a décrit d'une manière claire et nette, avec preuves de sa propre expérience à l'appui, comment on doit semer le blé d'inde, cette plante nutritive par excellence qui récolte en bonne saison, produit de si bon résultats dans la nutrition des animaux de la laiterie et a conclu sa conférence intéressante en faisant connaître le mode d'engranger ces fourrages verts de manière à éviter la moisissure et le chauffage.

Je vous ai déjà dit un mot du fameux député bleu, pur entre les purs : Arthur Turcotte, de Montmorency. Il vient d'être poursoivi pour \$31,800 d'amende, pour avoir siégé illégalement, dans la Chambre des communes, pendant qu'il avait des contrats avec ce même gouvernement qu'il supporte ici.

La pénalité est de \$200 par jour de session. Et, ce qui prouve que l'action est bien fondée, c'est que depuis qu'elle est intentée M. Turcotte n'a pas siégé une seule minute à la Chambre des Communes. Il est à Québec où il intrigue, pleure et prie pour faire régler son affaire. Mais la sympathie n'est pas pressée à sauver ces hypocrites qui aux jours malheureux des procès de nos amis de Québec, n'avaient que des pierres et, pis encore, n'avaient que des crachats à nous jeter à la figure. Et comme M. Turcotte est le malheur d'être riche, il va bel et bien payer pour la furie qu'il a déployée autrefois contre des gens mille fois plus scrupuleux que lui. La rétribution ne peut se laisser attendre bien longtemps. L'action a été prise le 30 avril, par MM. Langelier & Cie. Et les conservateurs sont tout alarmés, ici, de l'absence de leur toutou.

Au moment de clore ma correspondance nous discutons en comité de toute la Chambre le bill Weldon. Ça m'a l'air que le bill va devenir loi.

La catastrophe de St-Alban et de Ste-Anne

D'après Mgr Laflamme, le savant recteur de l'Université Laval envoyé par le gouvernement sur le théâtre de la catastrophe de St-Alban, l'éboulement est encore plus formidable que tout ce qu'on en a dit jusqu'ici ; il couvre une superficie de pas moins de quatre milles de longueur sur quarante arpents de profondeur.

Maintenant c'est au tour de la belle paroisse de Ste-Anne de la Pénade à souffrir. On y dort sur volcan car on peut s'attendre, d'un moment à l'autre à voir toute la partie basse du village ou sont situés l'église et le couvent, inondée et détruite. Déjà plusieurs maisons se sont effondrées. Le fort courant de la rivière Ste-Anne mine les berges qui s'effritent et glissent dans la rivière avec les battisses. Plus de dix maisons sont disparus et un grand nombre d'autres sont abandonnées par leurs propriétaires. La désolation est à son comble. Hier, il y a eu une procession par les rues du village avec la statue de Ste-Anne patronne de la paroisse. La compagnie du Pacifique Canadien fait venir plusieurs chers de pierre de Terrebonne pour être précipités dans la rivière de façon à effectuer un barrage, ce qui diminuera la violence du courant qui ronge la berge. Les pertes s'élevaient déjà dans les \$100,000.

St-Alexandre

C'est avec plaisir que nous apprenons le mieux sensible qui s'est opéré dans l'état de santé de notre révérend curé, M. Cadineau. La paralysie qui l'avait saisi à la gorge est complètement disparu, et maintenant M. Cadineau peut continuer à exercer son ministère.

A une assemblée de cultivateurs, M. Amboise Labrecque, fils, a décidé d'ouvrir sa fromagerie, le 14 mai courant.

St-Gregoire

M. Hills, tailleur et vieux citoyen de notre paroisse, est décédé dimanche dernier, et a été enterré aujourd'hui.

Henryville

Une nouvelle industrie vient de s'implanter dans notre village et à laquelle nous souhaitons un plein succès. C'est une buanderie dont M.L.M. Marchessault est le gérant. Le champ d'opérations est vaste et nous ne doutons pas qu'avec de l'activité et qu'après s'être assurés les services d'un homme aussi compétent que M. J. C. Bédard, M. Marchessault voit le succès couronner ses efforts. M. Marchessault est descendu de Henryville, St-Sébastien, Stanbridge, etc., etc.

Notre ami M. Honorat Lafond, est retenu depuis plusieurs semaines à sa maison par une grave infirmité. Espérons que les beaux jours le ramèneront à la tête

DISCOURS PRONONCE PAR M. BECHARD, M.P., SUR LE TARIF.

(Traduit de l'anglais.)

Lorsqu'à la dernière session, le ministre des Finances a informé la Chambre que le gouvernement serait en état, à la session suivante, de présenter une législation aux fins de faire une révision générale du tarif, cette déclaration a été accueillie avec un sentiment de satisfaction générale, non seulement dans cette Chambre, mais dans tout le pays. Quelques-uns ont même cru que l'honorable ministre s'était enfin convaincu qu'il avait assez longtemps que le pays gémissait sous le poids des droits douaniers, et qu'il était temps de rétablir le régime de l'ancienne politique du tarif de revenu. Mais je crains fort que ce sentiment de satisfaction ne se change bientôt en un sentiment de mécontentement général, car le tarif proposé par l'honorable ministre est loin de répondre à l'espoir que sa déclaration avait fait naître.

L'honorable ministre nous a dit, en soumettant les résolutions, que le gouvernement avait décidé de maintenir le principe de la protection dans cette révision du tarif. Et d'autres termes, que le gouvernement ferait en sorte de maintenir les faveurs accordés par le nouveau tarif, de donner la part du lion aux manufacturiers. Toutefois, malgré cette disposition paternelle de la part du gouvernement à l'égard de ses favoris, l'honorable ministre avait fait mention de la législation à la Chambre qu'elle était attaquée et condamnée par une partie des journaux qui l'appuient. Et l'honorable ministre fut littéralement assailli par de nombreuses délégations, représentant différentes industries manufacturières qui, sans doute, étaient chargées de lui faire des observations et de lui donner des bons conseils, concernant l'effet de ce tarif sur leurs industries respectives.

Je n'ai pas l'intention de chercher à savoir si ces enfants gâtés du gouvernement ont reçu des consolations de la part de l'honorable ministre des Finances, ni si c'est en raison d'une entente entre eux et lui qu'il a transmis à la Chambre un exemplaire corrigé de ses résolutions. Mais si ce tarif ne donne pas satisfaction aux manufacturiers, personne n'en sera satisfait, car il est évident qu'il a pour effet de dénigrer la condition du cultivateur.

Durant les deux dernières sessions du parlement, nous avons entendu certains honorables députés, amis du gouvernement, se plaindre amèrement que les droits imposés sur les instruments aratoires étaient trop lourds pour la classe agricole, et ils ont demandé des réformes. Il paraît que le gouvernement a entendu la voix de quelques-uns de ces honorables députés, mais en même temps, il est resté sourd aux prières des autres. Car, tandis que les droits sur les instruments aratoires et sur le fil d'engouillage ont été réduits, les droits sur le pétrole n'ont pas été changés, et ils sont aussi lourds qu'auparavant.

Je n'ai pas l'intention de passer en revue les différents tarifs. Il en sera temps lorsque la Chambre sera formée en comité général. Mais je voudrais dire quelques mots au sujet de trois ou quatre articles et, en particulier, de ceux sur lesquels l'attention de la Chambre a été appelée l'année dernière, à cause des droits excessifs dont ils étaient frappés. Il n'y a pas à douter que la Chambre doit tenir compte de la réduction à 20 pour 100 du droit de 35 pour 100 qui existait sur les instruments aratoires, entre autres, les faucheuses, moissonneuses-engorgeuses, moissonneuses sans appareils pour engorger, pour donner corps au gerber, moissonneuses à roues, charrettes à sollette, charrettes simples, hermines, machines à semer en sillons et rateaux à chevaux. Ainsi que l'on dit ordinairement, c'est un pas fait dans la bonne voie. Mais je crains que ce droit de 20 pour 100 ne soit donné en cadeau aux manufacturiers le contrôle absolu du marché indigène. Et s'ils n'ont pas à soutenir la concurrence étrangère, il est évident que les avantages que cette réduction de droit doit produire en faveur des cultivateurs ne seront qu'imaginaires.

Voilà pas, M. l'Orateur, que ce droit de 20 pour 100 est un droit ad valorem. Je n'ai rien à dire contre les droits ad valorem, car, en général, je suis en faveur de ce principe, quand il est appliqué de manière à ne pas manquer le but auquel on se propose. Mais, dans ce cas, l'application de ce droit n'est pas à tort ou à raison, car je ne parle pas d'après ce que je sais personnellement, mais des commerçants m'ont informé que le droit ad valorem, tout en étant juste et équitable par lui-même, est quelquefois appliqué à faux, et il devient alors un instrument dont on se sert pour comm

ETATS-UNIS.

WORCESTER, Mass.

M. Téléphore Dubé a vendu sa maison de trois logements situés au no. 42 rue Plantation à M. Pierre B. Tremblay, la semaine dernière.

—M. Dubreuil & Fontaine ont transporté leur boulangerie de chez M. David Bélanger à South Worcester, à la maison en briques de M. Pierre Fontaine, no. 4 rue Langdon.

—M. Tancredi de Villers, de Williamtown, Conn., a pris possession de la boulangerie de M. David Bélanger, sur la Grand St. Court, il y a quelques jours.

—M. Edouard Paquette a acheté de M. Twitchel, l'établissement de laminerie (Plater) situé dans l'édifice Crompton, no. 13 rue Mechanic.

NEW HAVEN, Conn.

Silas A. Breaud a été trouvé mort dans sa maison de pension au No. 837 avenue Grand, mercredi matin. Il y avait des taches de sang sur le lit mais personne dans la maison n'a pu éclaircir le cas. Breaud était sans emploi et était sans emploi et était âgé de 60 ans. Des investigations vont être faites par l'inspecteur White.

WAUREGAN, Conn.

Un certain émoi a été causé par un incendie qui a pris naissance dans un hangar à bois appartenant à M. John Munroe appartenant à une boutique de peinture, propriété de Joseph Girard. Le feu a été découvert à une heure, et en un clin d'œil toute la bâtisse n'était qu'un brasier ardent. On téléphona immédiatement à Danielsonville demandant le secours des pompiers et 22 minutes s'étaient à peine écoulées que ces derniers étaient déjà rendus sur les lieux. Grâce à la brise qui était très légère dans le moment et à la bonne volonté d'une foule de personnes qui ont travaillé courageusement, aidés des appareils de la Co. manufacturière, les bâtisses avoisinantes ont pu être sauvées et à 2 20 p.m. le feu était sous contrôle.

FALL RIVER, Mass.

La Banque Co-opérative La Fayette, récemment organisée et constituée légalement, a commencé ses opérations le 2 mai dernier dans les élégants bureaux de banque de la "Metacomb National Bank," coin des rues Bedford et Rock. Ce sera la première institution financière dirigée et contrôlée par des Canadiens-français à Fall River. Le président, le Dr. J. B. Chagnon, a su, par ses aptitudes professionnelles, se créer une position distinguée parmi nos concitoyens. Son influence, mise au service de la banque, contribuera à la rendre prospère. Le vice-président, M. N. P. Bernard, jouit de la confiance et du respect de toute la société fallriveraine. Le comité des administrateurs est composé de MM. J. B. Huard, Samuel Benoit et Edmond Reeves, qui seront chargés d'examiner, d'accepter ou de rejeter tous les immeubles offerts en garantie pour les emprunts. Ce sont des hommes dont l'expérience pratique des affaires a été sanctionnée par le succès, dont la sûreté de coup d'œil et la perspicacité n'ont jamais été prises au dépourvu.

MARLBORO, Mass.

Le Rév. J. O. Genest est revenu de son voyage au pays natal samedi dernier. Durant son séjour au Canada, il a célébré le mariage de son frère à Ottawa, Ont.

—La grande célébration du 23 juin promet d'être un succès monstre, si nous pouvons en juger par les invitations acceptées jusqu'à ce jour. Déjà des sociétés de Worcester, Salem, Lawrence, Millbury, Pawtucket et Central Falls, R.I., ont accepté de prendre part à cette grande fête nationale. On estime qu'il y aura 10 000 étrangers en cette ville à cette occasion. Des orateurs distingués, tant du Canada que des Etats-Unis y porteront la parole.

—M. Théodule Lesieur est le seul Canadien sur la French Hill qui a obtenu licence cette année. Tous nos compatriotes en général critiquent la manière dont les licences ont été distribuées. Sur la rue Main 11 licences ont été données, et les autres sont dans la partie ouest de la ville.

BIDDEFORD, Me.

Notre populaire concitoyen, M. J. B. Morin, épicière, est à faire faire des réparations importantes à sa résidence sur la rue Cott. Les entrepreneurs Béland et Janelle sont chargés de ces réparations, c'est dire que l'ouvrage sera bien fait.

—M. le Dr. J. O. Chénave est victime d'un pénible accident, mercredi dernier. Il conduisait tranquillement un cheval dont il a fait l'acquisition dernièrement et qu'il ne connaît pas encore très bien, lorsque l'animal prit le mors aux dents sur la rue Lincoln. La voiture en accrocha une autre et le Dr Chénave fut précipité à terre; on l'emmena, la figure couverte de sang, à la pharmacie du Dr Warren. Il avait une profonde coupure au menton et plusieurs contusions à la figure mais fort heureusement pour lui, aucune lésion interne; un jeune garçon qui accompagnait le docteur, en a été quitte pour la peur. Le Dr Chénave a pu sortir quelques jours après. Tous ses amis le félicitent sincèrement de s'en être tiré à si bon marché.

—Un auditoire nombreux se pressait lundi soir au théâtre pour assister au combat de boxe qui avait été annoncé. Tout l'intérêt pour les Canadiens, reposait sur la lutte qui allait se livrer entre Bélanger et McGovern; le combat devait avoir lieu en six reprises, mais à la troisième, Bélanger avait tellement maltraité son adversaire que l'arbitre décida que la lutte devait prendre fin. Tout s'est très bien passé et le marshal Harmon n'a pas eu à intervenir. On parle maintenant d'une rencontre entre Bélanger et John Barry; l'enjeu est de \$150 de chaque côté.

—Jeudi, à eu lieu au couvent du Bon Pasteur, de Biddeford, la profession de foi de sœur M. de St-Joseph du Sacré-Coeur, née Marie Alice Bergvin, de Québec, religieuse de chœur, et sœur Marie de St-Placide, née Céline Girard, de Somerset, Canada, religieuse converse.

—M. et Mme Victor Cordeau, de la rue Main, ont eu la douleur de perdre, lundi dernier, leur petit garçon âgé de 9 mois. C'est un coup très douloureux pour eux, car ils ont déjà perdu une petite fille l'année dernière; l'enterrement a eu lieu mardi après-midi.

LOWELL, Mass.

Vers 9 heures mardi soir, un jeune enfant de 11 ans, nommé Moïse Cyr, résident dans l'édifice Delisle, rue Tucker, était accoudé sur la fenêtre de sa demeure, lorsqu'il tomba et se cassa le cou. Il fut transporté à l'hôpital et alla rouler sur le pavé de la hauteur du deuxième étage. Il s'infligea des blessures à la tête et à la figure.

M. Arthur Lavoie, témoin de l'accident, ramassa le petit blessé qui fut transporté chez ses parents, où le Dr V. Rochette fut appelé pour lui donner les soins nécessaires.

—Un pénible accident de voiture est arrivé lundi après-midi sur la rue Pawtucket. Le Dr Breton revenant de Suncook, N. H., avec sa dame et Mmes Marie et Louise Geoffroid, lorsque arrivés sur la rue Pawtucket, à la hauteur de la rue Fletcher, les roues de la voiture se prirent dans les rails de la voie ferrée des tramways électriques et elle tourna sans dessus-dessous, lançant sur le pavé les quatre occupants.

Dans leur chute Mme Dr. Breton se cassa un poignet et un doigt. Mlle Louise et Marie Geoffroid reçurent des contusions assez graves. Le Dr Breton qui avait été assez heureux pour retenir son cheval, ne reçut que quelques égratignures. Les blessés furent transportés à la Ayer Home, rue Pawtucket, où leur donna les soins nécessaires.

NOUVELLES GENERALES

—Dans le Kansas les œufs se vendent actuellement cinq centimes la douzaine.

—L'Irlande est, dit-on, le pays où il se commet le moins de suicides.

—On a calculé que l'Europe a bu 3,000,000,000 de gallons de vin, l'année dernière.

—Le jour de l'an ne tombera le dimanche qu'une fois pendant le prochain siècle.

—Ce sont les australiens qui mangent le plus de viande, et les italiens qui en mangent le moins.

—Casimir Perier, premier ministre de France, est à la tête d'une fortune de cinquante millions de francs.

—Un convoi d'émigrants arméniens, qui s'en allait en Russie, a été attaqué par des Kurdes et massacré impitoyablement.

—Une fille centenaire est chose très rare. Melle Olivier, qui vient de mourir à Lorient, en France, avait eu ses 101 ans le 22 mars dernier.

—La ville de Hérat, la capitale de l'Afghanistan, est la ville qui a été détruite le plus souvent. Elle a été rasée et brûlée par des ennemis cinquante-six fois.

—Le Montana est assez vaste pour contenir toute la population du globe sans mettre plus de 15 personnes à l'acre. Qui donc prétendait que la terre ne serait bientôt plus en état de nourrir sa population.

—Le duc de Saxe-Cobourg Gotha a fait donner un grand concert, samedi, en l'honneur de sa mère la reine Victoria. Mme Albani a chanté et plusieurs artistes de l'Opéra de Berlin, se sont fait entendre.

—On a célébré, en grande pompe à Paris, pour la première fois, la fête de Jeanne d'Arc. L'Eglise en ayant fait une fête religieuse, la France en a fait de son côté une fête nationale.

—Le nombre total des victimes des secousses de tremblement de terre, en Grèce, est de 229. Environ 300 personnes ont été blessées. Le sol continue à être agité par des trépидations presque incessantes; cependant, les secousses ne sont pas très fortes. Deux grands morceaux du Parthénon sont tombés sur le sol et l'un des murs menacé de s'écrouler.

—Allez chez M. Laurent Moreau, épicière et demandez ses VINS CANADIENS. Une vraie perfection et le régal des palais délicats.

LA POLICE DE CHICAGO

Le maire Hopkins a destitué les capitaines de police Ward, Larson et Bleitner.

La police est devenue la honte de la ville. Elle se livre à des actes de brutalité révoltante.

Lundi soir, plusieurs personnes virent un gros policeman frapper brutalement une femme qui portait un bébé dans ses bras.

La semaine dernière, un autre gardien de la paix a tué un charretier pendant une bagarre dans une maison mal famée.

Il y a quelque temps, un juge de la cour criminelle a découvert que la police avait forcé un jeune garçon de s'avouer coupable d'un meurtre qu'il n'avait pas commis, en le privant de nourriture et en le menaçant.

Trois policiers ont été condamnés pour meurtre l'année dernière. Un lieutenant de police a été renvoyé lundi pour fraudes au détriment de ses créanciers.

On a accusé maintes fois la police d'avoir arrêté des personnes sans mandat d'arrestation et de les avoir retenues plusieurs jours dans les cellules, sans leur permettre de fournir une caution ou de voir leurs amis.

Les chefs du département admettent la vérité de ces accusations.

LES FEUX DE LA SAINT-JEAN

ON VEUT LES RESSUSCITER CETTE ANNEE

PROGRAMME DES FETES DU 24 JUIN 1894

De La Presse de Montréal: Les officiers de section se sont réunis vendredi soir et ont étudié le projet des fêtes du 24 juin prochain.

Aujourd'hui que le Monument National est construit, et prouve que notre Association peut faire de grandes choses ayant un caractère d'utilité, de stabilité et de permanence, il est désirable de revenir à la célébration annuelle de la Saint-Jean-Baptiste par une grande démonstration nationale.

Cette année, l'inauguration, de la cathédrale nous permet de célébrer dans ce temple magnifique par ses vastes dimensions et par sa beauté architecturale, notre grande fête annuelle. Monseigneur l'Archevêque, consulté à ce sujet, a bien voulu, avec sa bienveillance habituelle, mettre la cathédrale à notre disposition dimanche, le 24 juin, de la célébration. Monseigneur veut bien aussi relever l'éclat de la fête en officiant ce jour-là et en accordant à l'association réunie la bénédiction papale. La messe sera chantée par un chœur puissant et la quête sera au profit de la cathédrale.

Le rendez-vous général de la procession sera au Champ de Mars, les sections devront partir de leurs différentes paroisses assez tôt pour arriver au point de concentration à 8 heures.

Le départ du Champ de Mars se fera au signal donné par un coup de canon à 9 heures précises, de manière à arriver à la cathédrale à 10 heures. Le parcours se fera comme suit: En partant du Champ de Mars la procession passera par les rues Saint-Laurent ou Saint-Denis jusqu'à la rue Sainte-Catherine qu'elle parcourra jusqu'au carré Dominion en face de la cathédrale.

Après la messe il y aura réunion générale de tous les membres dans la salle des fêtes du Monument National pour entendre des discours de circonstance par des orateurs distingués.

Le soir à huit heures grande promenade concert dans la salle de fête au profit du Monument National.

Afin de donner un caractère pratique aux fêtes de l'année 1894, ne serait-il pas opportun de renouveler les feux de la Saint-Jean d'autrefois. Dans tous les villages sur les flancs des montagnes, comme dans nos vallées fertiles, sur les deux rives du Saint-Laurent, samedi soir, la veille de la fête nationale de 9 heures à 10, la province entière serait illuminée par ces feux de réjouissances destinés à transmettre de paroisse en paroisse l'expression des sympathies fraternelles dont nous avons tant besoin en ce moment pour réunir entre eux tous les Français d'origine. Le signal serait donné par l'Association nationale du haut de la montagne de Montréal et de suite, sur ces points différents s'allumeraient les feux de la Saint-Jean à 20 lieues à l'entour.

Comme le Monument National ne saurait contenir tous ceux qui voudront prendre part aux fêtes, des arrangements seront faits avec le Parc Solmer et le Parc Mont-Royal pour que des amusements y soient donnés à cette occasion, au profit du Monument National.

Un rapport de l'assemblée préparé en ce sens a été soumis à l'assemblée générale des membres, lundi soir.

UNE ILE QUI DISPARAIT

L'île de Sable, à l'Est de la Nouvelle-Ecosse et près des côtes de l'Etat-Unis, ne sera bientôt plus qu'un souvenir pour les navigateurs qui la craignent comme un endroit des plus dangereux. Il y a quelques années, elle avait un longeur de soixante-quatre kilomètres; elle n'en a plus que la moitié. Trois phares ont été établis depuis 1880; deux sont devenus la proie de l'Océan; le troisième, une tour solidement construite, est crevassé et ne tardera pas à suivre les deux autres. Un affaissement du sol est la cause de la disparition de l'île; celle-ci, à l'état de haut-fond, ne sera que plus dangereuse pour la navigation.

LA COMPAGNIE APPROUVES ALIMENTAIRES De Montréal (Limitée) IMPORTATION EN GROS DE VINS, Liqueurs, Spiritueux, et Conserves Alimentaires BUREAUX ET ENTREPOTS 87-Rue St. Jacques-87 MONTREAL.

LA BANQUE DE ST-JEAN Capital souscrit..... \$500,000 Capital payé..... 256,257 80 Bureau principal à St. Jean, P. Q. Rue O'Connell, Rue Richelieu. Ls. MOLLEUR, Fils, NAPOLEON GAUTHIER Président

SUCCURSALE A IBERVILLE DE LA BANQUE DE ST-HYACINTHE Capital payé..... \$307,000 Réserve..... \$ 25,000 Bureau principal à St. Hyacinthe, P. Q. G. C. DESSAULES, HENRI LANGELIER, Président.

LA Banque du Peuple BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL. —ETABLIE EN 1834.— CAPITAL PAYE.....\$1,200,000 FONDS DE RESERVE..... 600,000

Bureau de Direction: Jacques Groulx, Ecr., Président; M. Bruchaud, Ecr.; Wm. Francis, Ecr.; Chas. Lavoie, Ecr.; Alph. Lesieur, Ecr.; A. Prevost, Ecr. J. S. BOUSQUET, Assistant-Caissier; W. M. RICHIEU, Assistant-Caissier; MR. ARTHUR GAGNON, Inspecteur.

SUCCURSALE DE ST-JEAN H. ST. MARS, Gerant. SUCCURSALES: Québec, basse-ville; P. B. DUMOULIN, gerant; Québec, St-Roch; N. P. LAVOIE, gerant. Trois-Rivières: P. E. FANSETON, gerant. St-Jean, Québec: G. HEAUX, gerant. Saint-Jérôme, Qué.: J. A. THERBERG, gerant.

Montréal, rue Ste-Catherine Est, gerant. A. FOURNIER, gerant. Montréal, rue Notre-Dame Ouest, gerant. J. A. BLEAU, gerant. St-Hyacinthe: J. LAFRANÇOIS, gerant.

AGENTS EN CANADA: Ontario: Molson's Bank et ses succursales. Nouveau-Brunswick: Banque de Montréal. Nouvelle-Ecosse: Bank of Nova Scotia. Ile du Prince-Edouard: Merchants' Bank of Halifax. AGENTS AUX ETATS-UNIS: New-York: The National Bank of the Republic, Boston National Reserve Bank.

CORRESPONDANTS EN EUROPE: Angleterre: The Alliance Bank Ltd., Londres. France: Le Crédit Lyonnais, Paris.

GRANDE REDUCTION! DE MARCHANDISES D'ETAPE —CHEZ— Wif. Brosseau MARCHAND, Rue Richelieu ST. JEAN, P. Q.

MESDAMES N'EMPLOYEZ QUE DE BONNES SOIES —ELLES— COUTENT MOINS CHER A LA FIN, ET Demandez le fil de soie CORTICELLI

WM. MCNULTY MARCHAND DE CHAUSSURES DE TOUTES SORTES Pour hommes, femmes et enfants dans les derniers goûts et dans les meilleurs marchés. 145 & 147 Rue Richelieu ST. JEAN.

PARADIS & CHASSE, AVOCATS No. 88 Rue Jacques Cartier, St. Jean. E. Z. PARADIS, C. R. P. A. CHASSE P. H. ROY, C. S. ROY, B. C. L. No. 20 rue Longueuil, St. Jean

ROY & ROY, AVOCATS; 4 rue St Laurent, Montréal Heures de consultations: 2 à 4 hrs p m Boite 1473—Bell T 7.

J. S. MESSIER, B. C. L. AVOCAT ST. JEAN, P. Q. ALPHONSE MORIN, B. C. L. AVOCAT, BLOC MAGUIRE, RUE RICHELIEU, ST. JEAN, P. Q.

D. MONET, M. P. AVOCAT, ST. REMI, Comté de Naperville. L'HON. F. G. MARCHAND, A. N. DELAND M. P. P. MARCHAND & DELAND, NOTAIRES, 86 RUE JACQUES CARTIER, ST. JEAN, P. Q.

J. B. H. BEAUREGARD, P. A. LONGPRE Sec. Conseil du Comté d'Iberville. BEAUREGARD & LONGPRE NOTAIRES PUBLICS Telephone Bell 137. IBERVILLE.

E. N. CHEVALIER, MEDECIN ET CHIRURGIEN, IBERVILLE, P. Q. Bureau de consultation de 10 hrs. a. m. à midi, tous les jours, au coin des rues St. Jacques et Jacques Cartier, St. Jean Spécialité—Maladies des organes de la respiration.

J. O. GUY, D. M. V., Membre de l'Association Médicale Vétérinaire de Laval. Etude, rue Champlain, St. Jean.

J. O. BROSSARD, L. D. S. (DENTISTE, RUE RICHELIEU, ST-JEAN. *Gaz, éther, chloroforme et anesthésie locale.

DR ALPHONSE LAROCQUE, DENTISTE, Bloc LaRoque, Rue Richelieu, ST JEAN, P. Q.

Tous les lundis à Farnham. Les premiers mardi et mercredi de chaque mois à Bedford. Les derniers jeudi et vendredi de chaque mois à St Jérôme. Dents extraites sans douleur.

DR GEORGES TASSE MEDECIN ET CHIRURGIEN Heures de consultation — De 8 à 10 hrs a. m. et de 1 à 4 hrs p. m. IBERVILLE, P. Q.

DR S. H. BROSSEAU, M. D. BUREAU—Coin des rues St-Jacques et Jacques Cartier, en face du bureau séigneurial SAINT JEAN, P. Q.

HOTEL NATIONAL, NARCISSE LORD, Propriétaire. Le rendez-vous des commerçants de foire. Son propriétaire, M Narcisse Lord, a toujours de bons cercles en mains et des piquets de cidre à vendre.

HOTEL DU CANADA, LOUIS FORGUE, Propriétaire. L'hôtel le plus fashionable et le plus achalandé des touristes. Magnifiquement situé sur notre beau Richelieu, à deux pas de la gare du Pacifique Canadien, Saint Jean.

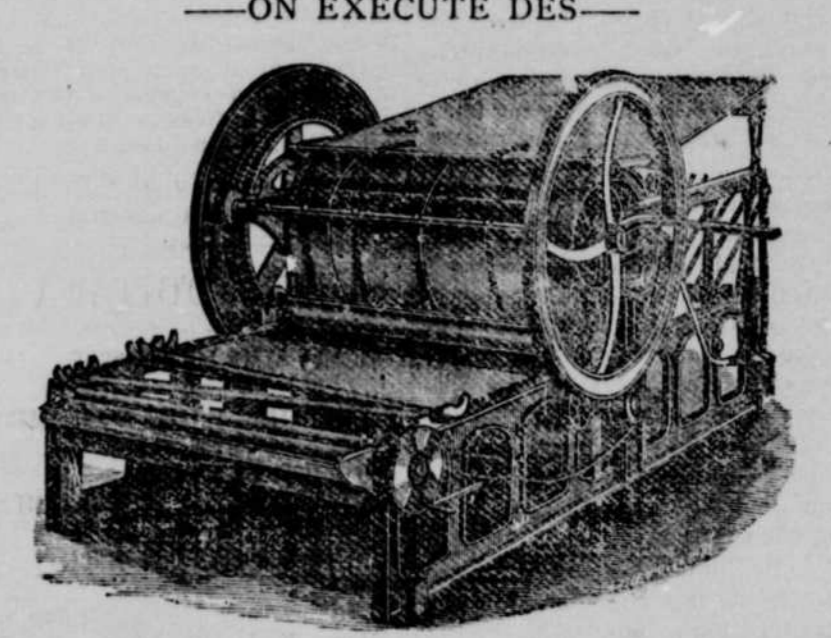
UNITE STATES HOTEL, J. U. CARTIER, Propriétaire. L'endroit cher aux sportsmen et amateurs de chevaux. Cuisine irréprochable et bien arrosée. Coin des rues Champlain et St. Jacques SAINT JEAN, P. Q.

M. HENRY ROY, Exportateur de Foin de toutes qualités. BUREAU...Hôtel des Etats Unis, SAINT JEAN, P. Q.

M. Roy paie argent comptant, suivant le cours du marché. Un magnifique assortiment de EPICERIES, PROVISIONS —ET— Marchandises Seches CHEZ COTÉ ET FRÈRE coin des rues ST. JACQUES ET RICHELIEU.

JAMES O'CAIN, COMMERCANT DE BOIS ET CHARBON —ET— Agent d'Assurance sur la vie, contre le feu et les accidents. RUE ST. GEORGES, ST. JEAN, P. Q.

A l'atelier du journal Le CANADA FRANCAIS RUE RICHELIEU, ST. JEAN Quatrième porte du coin de la rue du pont Jones. —ON EXECUTE DES—



IMPRESSIONS DANS LES DEUX LANGUES. Circulaires, Entetes de Comptes Lettres Funeraires, Enveloppes, Cartes, Placards, Affiches, &c., &c. AVEC PROMPTITUDE Dans les Derniers Gouts —ET— A BAS PRIX Factums, Blancs de Cour, Blancs pour Notaires UNE SPECIALITE. Toute commande par la malle recevra une attention spéciale.

J. B. DOZOIS & Co. ST. JEAN, P. Q. FABRICANTS DE MONUMENTS, PIERRES, A L'ENSEIGNE DU GROS COLLIER —CHEZ— N. BROUILLET, SELLIER, 55 Rue Richelieu ST. JEAN, P. Q.

Et de toutes sortes d'ouvrages de cimetières en marbre, tels que Rutland, Sutherland Falls, Esperanza, True blue, Florentino Valido Bitou —Aussi— Granits Américain Ecosais et Canadien rouge ou gris. Toutes commandes exécutées avec DILIGENCE ET A BAS PRIX. Dessins et prix envoyés sur demande. M. Dozois a reçu une mention d'honneur à Chicago en 1893.

FEUILLETON DE CANADA FRANCAIS

FIL-DE-FER

II

Fil-de-Fer, depuis qu'il avait retrouvé Gaston, considérait la première partie de sa mission comme terminée, avait fait ses adieux aux Marksey.

Ils n'avaient point cherché à le retenir, sachant que c'était inutile, et que la présence de Fil-de-Fer parmi eux ne pouvait être que temporaire, ainsi qu'il leur avait toujours dit.

Néanmoins, la séparation avait été pénible; le sergent était adoré de ses braves gens, et ils ne pouvaient se faire à l'idée de ne plus le sentir au milieu d'eux avec sa verve toujours éveillée, sa bonne humeur entraînante, sa gaieté fine et délicate.

On décida de marquer par un repas extraordinaire le jour cruel des adieux.

Il eut lieu en effet, et le champagne sauta joyeusement au dessert.

C'est alors que Fil-de-Fer se levait, après avoir porté un toast au père Marksey, directeur en chef de la troupe, annonça solennellement qu'une personne désirant garder l'anonymat, offrait aux forains vingt mille francs à rendre plus tard, sans intérêts, pour leur permettre de donner de l'extension à leur cirque déjà en bonne voie de prospérité.

Cette généreuse anonyme n'était autre que miss Edith Baltimore, comme nos lecteurs l'ont peut-être déjà deviné. Ayant eu fréquemment l'occasion d'entendre parler des Marksey par Fil-de-Fer dans les meilleurs termes, elle avait décidé, dans un de ces élans de bonté toujours un peu excentriques chez elle de venir en aide à ces braves gens, et elle avait chargé le sergent d'être le ministre de sa munificence.

Les forains, d'abord stupéfaits, accueillirent avec des transports de joie ce magnifique présent, et l'impression de tristesse que leur causait le départ de Fil-de-Fer se trouva en partie atténuée.

Fil-de-Fer était maintenant revenu à Vasset, dans les champs paternels.

Là aussi, la joie avait été grande de le revoir après ces longs mois d'absence, et on lui avait fait fête de tous côtés.

L'enfant était encore maladif et pâlot. Ces longs mois de privations, les mauvais traitements, les coups, les marches forcées avaient débilité son organisme encore fragile. Il avait absolument besoin de réfaire des forces au grand air de la campagne.

Aussi M. Duquerrien, bien qu'il lui en coûtât beaucoup de se séparer si vite de l'enfant retrouvé, avait-il cédé à ces considérations supérieures et remis de nouveau son petit-fils entre les mains de Fil-de-Fer.

D'ailleurs, pour rendre l'absence moins lourde, il se faisait adresser deux fois par semaine des lettres très détaillées, et venait lui-même assez fréquemment.

Fil-de-Fer, n'avait pas encore repris le travail des champs d'une façon régulière.

Bien que replongé dans ce milieu rustique qui lui rappelait ses plus anciennes habitudes d'enfance et le ressaisissait par les mille riens invisibles que la vie tisse entre les hommes et les choses, ne parvenait point à retrouver son assiette morale.

Il avait été mêlé dans ces derniers temps à tant d'événements extraordinaires! Tant de sensations diverses avaient traversé sa vie! Tant d'émotions avaient assailli son âme!

Et ce n'était point fini encore... Les Delanno restaient toujours la comme un point d'interrogation sinistre. Les Delanno qui traitaient derrière eux une ombre de crime!

De ce côté là aussi, il s'était engagé vis-à-vis du magistrat.

Ne lui avait-il pas promis de traquer les misérables et de leur arracher leur épouvantable secret?

Et ce n'était point seulement ces tristes idées qui le poursuivaient, l'empêchant de s'associer au calme profond que dégageait la nature autour de lui.

D'autres pensées plus obscures le travaillaient, mais de ce côté par une sorte de pudeur, il refusait d'interroger ses sentiments.

C'est eût dit qu'il avait peur de regarder la situation en face, et dès qu'il se sentait assailli par ce qu'il appelait "ses imaginations" il s'efforçait violemment d'opérer en lui-même une diversion. Mais il luttait contre la puissance mystérieuse qui brise tout qui triomphe de tout.

Plus il s'efforçait de chasser de son esprit la pensée de miss Edith, plus elle s'imposait à lui, tyrannique, impérieuse, souveraine.

Au moment même où il se croyait le plus à l'abri, un mot entendu, un objet regardé, une fleur, la couleur d'un chiffon, la nuque dorée d'une fille qui traversait la route, le ramenaient violemment à l'absente.

Trop primitif pour s'analyser complètement, il subissait sans réaction la toute puissante magie de l'amour... Miss Edith, avec son charme primesautier, sa grâce lumineuse, avait creusé un sillon profond dans le vil de son cœur!

Et c'était de cela qu'il souffrait, le gros noble et fier, s'obstinant à résister au sorbillage et frissonnant tout à coup de la tête aux pieds quand un hasard faisait prononcer

le nom de l'Américaine à ses côtés. Une fois sa mère, perspicace comme toutes les mères, avait glissé une allusion indiscrète sur ce chapitre, non point qu'elle songeât à miss Edith, mais se doutant que quelque jolie fille avait tourné la tête à son garçon.

Aux premiers mots, Fil-de-Fer l'avait regardé d'un tel air, qu'elle s'était tue aussitôt.

Ce jour là, le sergent s'était levé de table, à peine le repas fini, et n'était rentré qu'à la nuit, sourcils foncés, regard farouche.

Et la bonne paysanne n'avait point recommencé.

Nous n'avons pas encore dit que quelque temps après Fil-de-Fer, Zanzipar, le fidèle Zanzipar était venu à son tour à Vasset.

Fil-de-Fer avait l'attachement sans bornes que lui avait voué le pauvre nègre, et sentant quel chagrin énorme la séparation causerait à ce cœur d'enfant, il s'était décidé à lui dire de venir le retrouver à la campagne.

Zanzipar avait bonni de joie, et pour un peu, se fût agenouillé, en lui baisant les mains.

Maintenant, il vivait à la ferme, où l'on n'avait point été embarrassé d'employer ses bras robustes.

Il avait conquis bientôt une immense popularité dans le pays, et l'on parlait à trois lieues à la ronde du nègre des Lorrains.

Lui, se sentait profondément heureux et du matin au soir, se mêlait aux travailleurs, abattant des besognes énormes, et suant au soleil comme un bœuf avec une rayonnante sérénité.

Le petit Gaston s'était pris d'amitié pour cette grande chose noire qu'il trouvait toujours prête à exécuter ses caprices les plus exigeants.

Tantôt il montait sur le dos de Zanzipar, le faisant partir au galop pendant un kilomètre, et le saisissant par les oreilles, le faisant tourner à droite et à gauche comme un cheval.

Sa noire monture se prêtait merveilleusement à ces exercices de haute école.

D'autres fois, il fallait que le nègre, le prenant dans ses bras, le lançât en l'air au plus haut possible, et c'était des folles cascades de rire quand l'enfant projeté par ses mains vigoureuses, se sentait partir dans l'espace, pour retomber sur la poitrine de l'athlète, comme sur un coussin grassement capitonné.

Et arrivait parfois à Fil-de-Fer, suivant ces jeux, assis sur le banc de pierre qui courait devant la maison, de jeter un œil d'envie sur ces éclats bruyants, sur cette joie saine d'un enfant et d'un simple, et de murmurer entre ses dents, en Zanzipar :

— Il est heureux, lui !... Une après-midi, prenant avec lui Gaston, qui se portait maintenant à merveille, et dont les bonnes joues roses avaient l'incarnat de la santé, Fil-de-Fer s'en allait faire un tour dans les champs, du côté où se trouvaient les travailleurs.

Il faisait un temps admirable. Dans le ciel d'un bleu profond et splendide, de petits nuages pommelés couraient çà et là, légère comme flocons de ouate.

La végétation puissante faisait sortir ses trésors des entrailles de la terre, et partout c'était une débauche de verdure qui se mélangaient, se fondaient, s'étagaient pour former un décor ravissant.

Les longs de la rivière aux limpides circuits, les peupliers dressaient leurs têtes élancées empachées de feuillages d'argent que le vent inclinait doucement.

Les moissons grandissantes étalaient au soleil leurs tapis d'épis frissonnants, que les souffles du vent creusaient d'ondulations molles.

Des attelages de bœufs traçaient leur sillon d'un pas méthodique et pesant.

Tout était rayonnant de la belle joie de l'été.

Fil-de-Fer devant ce spectacle, se sentait le cœur allégé. Marchant à travers un petit bois de châtaigniers, il respirait la fraîcheur délicieuse de l'ombre, et sans qu'il s'expliquât pourquoi n'éprouvait point cet arrière fonds d'amertume qui l'assombrait trop souvent.

Quand il arriva près du champ des Lorrains, il aperçut Zanzipar au milieu des ouvriers, tout en haut d'un chariot de foin qu'on était en train de charger. Il était presque à demi-nu et ruisselait de sueur.

Dès qu'il aperçut Fil-de-Fer et Gaston, il leur envoya un bonjour retentissant, auquel l'enfant répondit en battant violemment des mains.

Ils étaient là depuis un moment quand Zanzipar, de l'observatoire où il était perché, et d'où il dominait tout l'horizon, signala par une vive pantomime, quelque chose d'extraordinaire au loin.

Tout le monde se tourna du côté qu'il indiquait.

— Oh ! siouperbe ! très beau coup magnifique ! disait Zanzipar, avec des exclamations prolongées.

reflets roses, occupait le fond de la voiture.

Les paysans, surpris par cette apparition d'éclatance, avaient interrompu leur travail, et appuyés sur leurs fourches et sur leurs faux, regardaient avec curiosité.

Mais cette curiosité se changea en stupéfaction quand ils virent tout à coup l'équipage, lancé au galop s'arrêter brusquement devant eux, dans un cliquetis de chaînes.

En même temps, pour mettre le comble à leur étonnement, Zanzipar piqua une tête du haut de la charrette, et faisait un double saut périlleux au risque de se rompre, dix fois les reins.

Puis se précipitant vers la voiture, il s'agenouillait dans une attitude d'adoration et prenant le bas de la robe de l'étrangère, la portant vivement à ses lèvres.

— Miss Edith, murmura-t-il prosterné... bonne ange du Paradis ! L'Américaine, car c'était elle, dut l'écartier, en prenant dans ses fines mains gantées, la grosse tête noire crépue, car, dans son admiration débordante, il ne lâchait pas les petits souliers.

Légers, elle sauta de la voiture, et vint droit à Fil-de-Fer, qui toujours sur le monticule, large regard, béant de stupeur, avec des yeux égarés.

En la voyant près de lui, il s'élança à terre, et prenant la main qu'elle lui tendait gentiment, il la serra avec un tremblement.

Il était devenu pourpre : de grosses gouttes de sueur s'amasassaient au creux de ses tempes, et sa langue paralysée se refusait à émettre aucun son.

Miss Edith, avec la pénétration innée de la femme, s'était aperçue au premier coup d'œil du trouble où sa présence imprévue avait jeté le pauvre garçon, et elle ne se pressait pas de l'en sortir, jouissant de son émotion comme du plus flatteur, et du plus sincère des hommages.

Enfin, elle en eut pitié

— Eh bien ! je vois que vous ne m'attendez point fit-elle, avec un joli sourire qui fit étinceler ses dents de nacre. Oh ! je ne vous en veux pas, et c'est moi qui vous demande pardon de vous surprendre ainsi à l'improviste. Mais vous connaissez mon caractère. Je suis toujours pour ce qui n'est pas ordinaire.

J'aurais pu, ceci est certain, vous envoyer une dépêche bien claire vous annonçant avec tous les points sur les I, l'heure de mon arrivée. J'ai trouvé plus drôle de tomber du ciel et rien que pour la réception abrupte de ce que m'a servie votre Zanzipar, je ne regrette pas ce que j'ai fait.

Pendant qu'elle parlait ainsi, d'un ton d'enjouement, Fil-de-Fer avait eu le temps de reprendre son sang froid.

— Excusez-moi, miss Edith, fit-il mais je m'attendais si peu... — Inutile de me le dire, mon ami je l'ai bien vu.

— Mais pourrais-je savoir par quel concours de circonstances vous vous trouvez dans notre pays ?

— Cela vous intrigue, n'est-ce pas ? Eh bien, je ne vous ferai pas longtemps languir. Vous connaissez le château de Domfroid ?

— Oui, à une demi-lieue d'ici, tout en haut de la colline, on a de là, une vue superbe.

Il était parait-il, à vendre depuis six mois, le dernier possesseur, le comte de la Fresnaye, était mort sans enfants.

— En effet.

— Eh bien, je l'ai acheté tout simplement.

— Serait-ce possible ?

— Très possible, comme vous en jugerez vous-même, en venant m'aider dans mon installation. Car je compte sur vous, je vous en préviens. C'est tout à fait par hasard que j'ai découvert cela.

En attendant un jour chez mon notaire, E. Fiasquel, je vois sur la muraille une affiche de propriété à vendre, avec vue à l'appui.

Je lis machinalement et tout à coup, je me rappelle que Vasset est le nom du village où vous m'avez dit habiter.

Cette coïncidence me frappa. Depuis un moment déjà, je vous en avais parlé, quand nous nous sommes quittés, j'avais l'impression de venir vous voir et d'embrasser le petit Gaston...

Il y avait là un moyen tout trouvé d'arranger les choses. Vous le savez, je ne suis jamais longue à me décider. Moins de quinze jours après, les formalités essentielles étaient accomplies, j'étais devenue châtelaine de Domfroid.

— Alors, vous êtes arrivée ?... — Depuis hier seulement. J'ai pris juste le temps d'établir un campement sommaire, et me voilà.

L'ORPHELINE

ROMAN DE CARACTERE

(Suite.)

Quelques heures plus tard, M. des Touches sonnait au presbytère de Saint-Eutrope. Lorsque la vieille Justine vint ouvrir, il la regarda quelques instants sans songer à lui adresser la parole. Ainsi, depuis des années, il avait été reçu cent fois, peut-être, par cette revenue qui avait tout ! Il cherchait à reconnaître, sous ce visage ridé et jauni, les traits du ténoin à qui, jadis, il avait fait lever la main devant le Christ et qui s'était juré pour sauver l'honneur de sa maîtresse et sa propre vie ! Que de remords, que d'angoisses avaient laissé leur trace sur ce front dévasté ! Du moins, la malheureuse avait réparé de son mieux le mal causé par elle. Le président en eut pitié et, avec un léger frémissement dans la voix, il s'informa de l'abbé Césaire. Le prêtre était dehors, occupé à visiter ses malades.

— Je voudrais, dit le vieux magistrat, parler d'une affaire à... miss Wood.

Bientôt Marie entra dans le modeste parloir où elle apporta l'illumination de sa grâce et de sa jeunesse. Elle avait changé, depuis un mois ; mais sa beauté plus mystique et plus grave, était plus saisissante encore.

A son approche, le président se leva avec une sorte de respect qui étonna celle qui en était l'objet. D'un regard voilé par l'affection, il considérait la fille de Delcourt, debout devant lui. Pauvre enfant !

Vingt ans plus tôt, il se souvenait d'avoir vu comme la copie de ce charmant visage, les mêmes grands yeux, superbes, rougis par les jours de larmes et les nuits d'insomnie, les mêmes traits nobles et expressifs, ravagés par la plus cruelle des tortures. Il était alors, lui, vêtu de la robe rouge et assis sur le fauteuil du juge. La femme pleurait sur le banc des accusés, à côté du père de celle qui souriait là. Malheureuse ! Elle n'y était pas restée longtemps. A bout de forces, elle avait dû quitter le prétoire pour n'y jamais revenir. Ah ! comment, dès la première minute, n'avait-il pas été frappé de la ressemblance ?

Etonnée du silence qui régnait, Mary crut devoir parler la première à l'hôte qu'elle était chargée de recevoir.

— J'espère que vous allez tous bien, dit-elle d'une voix qui tremblait un peu. Que fait un si cher Sabine ? Je compte l'embrasser encore avant mon départ.

— Vous l'embrasserez bientôt. Quand à votre départ... qui sait ?

— Sans répondre, Marie baissa ses longs cils et parut occupée à lissier les plus de sa robe.

— Je comprends, continua le président, ce que vous avez souffert dans ma maison, car vous avez l'âme fière. Mon enfant, voulez-vous tendre la main au vieillard qui vous prie de lui pardonner ?

Avec un geste plein d'effusion, l'orpheline prit la main qui lui était offerte et la porta à ses lèvres.

— Vous pardonnez, dit-elle. Je n'ai qu'à vous remercier. Je n'oublierai jamais ce que vous avez été pour moi.

— Peut-être aurez-vous besoin de vous en souvenir un jour. Ne me regardez pas avec ces yeux effrayés. Pour le moment, nous n'avons à parler que de choses heureuses. Je viens m'entretenir avec vous d'un projet qui vous concerne. Ah ! si vous saviez combien je souhaite de le voir réussir ! Si vous saviez combien votre bonheur m'occupe !

M. des Touches s'exprimait avec tant de chaleur que la jeune fille le regarda avec étonnement.

— Vous me donnez l'exemple du calme, dit-il ; mais un temps viendra où vous comprendrez... Enfin, voici de quoi il s'agit. Vous n'êtes pas sans savoir l'impression que vous avez produite sur le marquis de Montrupert. J'ai des raisons de croire qu'un mariage entre vous est possible. Vous entendez bien, j'ai dit : possible. Ne laissez donc pas votre imagination aller trop vite, de crainte d'une déception.

— Oh ! répondit Marie en souriant, cette déception-là n'est pas à craindre. Je refuserais M. de Montrupert, quand même il serait ici pour me faire sa demande en personne.

— Ma foi ! c'est qu'il y est, ou peu s'en faut. A ne vous rien cacher, je me présente ici comme son ambassadeur. Vous avez là une chance unique, mon enfant.

— Je suis deux fois flattée, par l'offre et par celui qui me l'apporte. Mais ma réponse est toujours la même.

— Vous m'affligez beaucoup. Non-seulement Montrupert est très riche ; il est seul et entièrement libre. Or, en France, on n'a pas les idées anglaises sur le mariage, et un père monte souvent des exigences... sur la... situation...

— Je vous comprends, dit mademoiselle Delcourt en secouant tristement la tête. Mais tout cela ne fait rien. Jams je n'épouserai le marquis.

— Ah ! j'y songe ! vous vous croyez liée par un sentiment de délicatesse et vous vous souvenez de certaines choses ? Eh bien ! sachez que ce mariage nous comblerait tous de joie, à commencer par Sabine qui a pour Vincent un éloignement extraordinaire. C'est sous mon toit que votre fiancé viendrait vous chercher, et c'est moi

qui vous servirais de père pour vous conduire à l'autel. Cela doit vous rassurer, il me semble.

— Puisque vous me parlez comme un père, dit Marie, les yeux pleins de larmes, ne me torturez pas plus longtemps. Je n'aime pas M. de Montrupert ; je ne l'épouserai pas.

— Je devine que votre cœur ne s'appartient plus, mon enfant, et je n'insisterai pas davantage. Mais je ne tiens pas votre refus pour définitif. A votre âge, on est porté à prendre les amourettes pour des sentiments sérieux et durables. Consultez l'abbé Césaire et qu'il me fasse connaître votre dernier mot.

— Mon dernier mot ! le voici. Je retourne à Roehampton. J'y serais déjà si l'on n'exige de moi que j'attendisse votre retour ; je comprends maintenant pourquoi. Ah ! comme vous êtes tous bons ! Mais vous n'êtes que des hommes et vous ne pouvez faire des initiatives. Le bonheur, pour moi, en serait un.

— Quand partez-vous ? demanda le président, chez qui un accablement profond avait succédé à l'exaltation qui l'agitait depuis le matin.

— Je partirai le plus tôt possible. Demain, si vous le permettez, j'irai dire adieu à Sabine.

— Ah ! s'écria le vieillard, j'étais venu plein d'espérance et je retourne désolé. Fille cruelle, pourquoi ne voulez-vous pas être heureuse ?

XVII

Il faisait délicieusement frais sous les grands arbres de la gare du Saulet, tandis qu'au dehors, les rayons obliques du soleil de cinq heures après midi brillaient encore la terre. Le long du chemin étroit et sinueux, auquel on laissait à dessein des allures de sentier sauvage, Marie s'avancait lentement, regagnant le presbytère où elle allait passer sa dernière nuit. Le lendemain, à pareille heure, elle serait déjà bien loin de ce bois tranquille dont elle avait vu pousser les premières feuilles.

Une autre les verrait tomber. Une autre se reposerait sur ces bancs couverts de mousse, où elle avait si souvent lu et rêvé pendant des heures. Quand se reposerait-elle, maintenant ? Il fallait partir, traverser la mer et rentrer, pauvre oiseau blessé dans le voyage, au nid qu'elle avait quitté pleine de courage et d'espoir.

Les adieux de Sabine et du président l'avaient brisée. On l'avait encore suppliée de rester, mais elle avait répondu, en remuant doucement la tête :

— Je ne veux pas. C'était fini. Elle était sortie de cette maison pour n'y plus rentrer et, malgré elle, ses yeux avaient cherché une dernière fois le visage qu'elle emportait dans son cœur.

— Il m'a dit qu'il m'aimait, pensait-elle. Mais comprend-il ce que c'est que d'aimer ? Se souviendra-t-il seulement de moi dans un an ? Combien de fois l'herbe repoussera-t-elle dans ce sentier, avant que le pied d'une jeune châtelaine ne la foule ? Où serai-je, alors ? Dieu le sait. Moi, je ne sais qu'une chose, c'est que je l'aimerais toujours.

Elle continuait à cheminer doucement. Soudain, à un détour de l'allée, elle aperçut Maurice qui, appuyé contre un chêne, semblait l'attendre. Il fit quelques pas au-devant d'elle et s'arrêta, lui barrant la route.

— Alors, vous partez ? dit-il. Je sais tout. Vous avez refusé Montrupert ?

— Mais pourquoi ne restez-vous pas chez nous ?

— Je pensais que vous me le demanderiez moins que tout autre. Je sais, moi aussi, donner ma démission quand le devoir l'exige.

— Ainsi, c'est moi qui vous fait partir ? C'est pour n'avoir pas su garder mon secret que je vous oblige à tenter de nouveau les hasards de la vie ? C'est moi qui vous chasse, en un mot ?

— C'est vous, c'est M. de Montrupert, c'est tout le monde ; ou plutôt c'est ma destinée.

— Eh bien ! revenez près de ma sœur. Vous l'aimiez ; elle vous chérissait tendrement. C'est moi qui m'en irai. Le contraire serait injuste et je ne veux pas que vous me haïssiez.

— Moi ! vous haïr ! Le nom seul de votre père m'en épouvante. Je ne hais personne, Dieu merci ! J'embrasserai de vous tous et chers et précieux souvenirs ; mais il faut que parte.

A continuer.

PUR rendre aux cheveux gris, jaunissants leur couleur naturelle et leur beauté, pour nettoyer la peau et guérir les démangeaisons, en un mot pour préserver et restaurer les cheveux, le Beauvateur Parisien pour les cheveux de

LUBY

n'est pas égalé. Sa composition est telle qu'il ne fait jamais, si on suit la direction ; les demandes sans nombre du Luby et la grande quantité qu'on en vend prouvent qu'il donne satisfaction à tous ceux qui s'en servent. Seule la bouteille

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL "LE CANADA FRANCAIS" \$1 PAR ANNEE.

MAGNIFIQUES ROMANS

Offerts en Prime a nos Lecteurs.

L'offre la plus avantageuse qui ait encore été faite par un journal français au Canada.

Nous avons beaucoup de plaisir à appeler l'attention de nos lecteurs sur l'offre exceptionnelle que nous leur faisons de se procurer, sans presque rien, une collection d'ouvrages remarquables à tous les titres.

Les romans que nous offrons en prime sont signés par les écrivains français les plus en renom, coûtent, dans l'édition originale, de 75 CENTS à UN DOLLAR et contiennent la matière d'un volume de format ordinaire de 300 pages.

Ces romans sont d'une moralité incontestable, peuvent être mis dans toutes les mains et forment une série précieuse d'ouvrages de premier ordre.

Il suffit pour se procurer un de ces volumes de découper dans notre journal un coupon semblable à celui qui se trouve plus bas, et de l'adresser AVEC 8 CENTS en argent ou en timbres-postes au bureau du CANADA-FRANCAIS, 85-JEAN, P. Q. On peut obtenir toute la collection des volumes en envoyant autant de fois un coupon et 8 cents qu'il y a d'ouvrages annoncés.

COUPON DE PRIME.

Découpez un coupon et remettez-le, avec 8 cents en argent ou en timbres-postes, au bureau du CANADA FRANCAIS, 85, Jean, P. Q., et vous recevrez un volume par la poste, sans autres frais. (Ecrivez votre nom et votre adresse bien lisiblement.)

Nom.....

Adresse.....

Titre du volume.....

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS EN PRIME

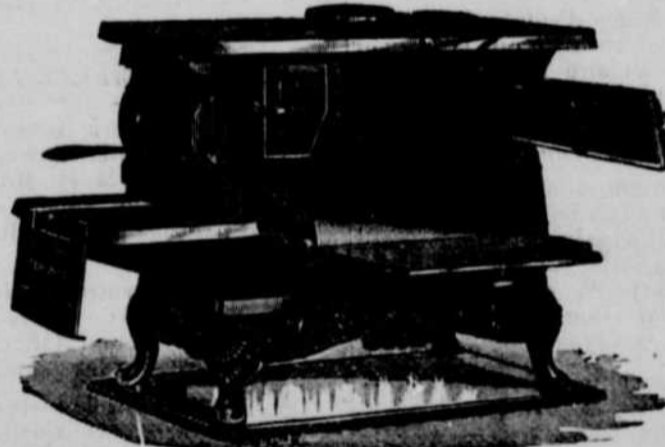
- La femme de mon fils
Roman d'un Jeune Homme pauvre
Ma belle mère
Vaillante, par Jacques Vincent.
La Neuvaïne de Colette, par Jeanne Schultze.
Aurette, par Henri Gréville.
Disparu, par Albert Delpit.
L'Assassin, par Jules Lermina.
Le Roman d'un Médecin de campagne, par M. Maryan.
Une rencontre, par Howells.
La Peau du Lion, par Chs. de Bernard.
L'Ombra, par A. Gennevraye.
Mademoiselle de la Seiglière, par Jules Sandeau.
Le Million du père Raclot, par E. Richelieu.
D'autres volumes seront ajoutés à cette liste.

A l'enseigne de la grosse Theiere

EDOUARD MOREL

RUE RICHELIEU, - - - ST. JEAN, P. Q.

Un assortiment complet et varié de



POELES

Provenant des meilleures manufactures du Canada, telles que Gurney & Massey et autres.

M. Edouard Morel a aussi en vente le magnifique poêle à kerosine "OXFORD" qui fait son gaz lui-même.

Assurez VOTRE VIE, VOS PROPRIÉTÉS, VOTRE STOCK, VOTRE MENAGE

Aux Conditions les plus Avantageuses

En s'adressant personnellement, par lettre ou par téléphone à

JOSEPH LAVOIE

TEL. BELL. Bureau, 118 Residence, 48 BUREAU, 42 RUE ST. JACQUES, ST. JEAN., RESIDENCE, IBERVILLE.

Richard Goold,

91 - RUE RICHELIEU - 91

Seul Agent du fameux Cognac

JOCKEY CLUB

Importation directe des fameux Vins de Bordeaux et des Huiles d'Olives de NATHANIEL JOHNSTON & SONS.

Des BRANDIES J. Denis Henry Mounié, et des GINS de Hollande, de Nolet, et des VINS DE PORTO de T. G. Sandamar.

MARINADES de Crosse & Blackwell. Les fameuses Marinades de Londres de E. Lasensby & Fils.

NOTES LOCALES.

M. F. Gosselin, M. P. P. était à St-Jean, mercredi dernier.

On a fait fonctionner avec succès la Silsby, hier.

M. Emile Merizzi, avocat de Napierville, était à St-Jean, mercredi, pour affaires professionnelles.

MM. F. R. Morrier et J. R. Morrier de Napierville, étaient à St-Jean cette semaine.

On parle d'une excursion, à St-Hyacinthe par le chemin de fer des Comtés-Unis, le jour de la fête la Reine.

Le Withabee, qui avait laissé notre port, la semaine passée, est arrivé mercredi avec 10 barges dont 8 chargés de charbon. Il est reparti le même jour.

Messieurs du comité des chemins, un coup d'œil sur la traverse de la rue Richelieu, coin de la rue St-Jacques, coté sud, s. v. p.

M. Henri Cartier commence à poser les fondations d'une bâtisse que M. J. O. Guy fait construire sur la rue St-Jacques et dans le bas de laquelle seront situés des bureaux.

M. Jacques Cartier va commencer ces jours-ci la construction d'une jolie résidence privée, pour lui-même, tout à côté de celle qu'il occupe présentement, rue Jacques-Cartier.

M. Adjuvateur Girardin, marchand de Sherrington, est venu, mercredi, conduire madame Girardin qui se rend à Concord, New Hampshire, auprès d'un de ses fils.

MM. D. D. Girard, marchand de Noyan et Niste Girard, de St-Valentin étaient à St-Jean, hier. Ils sont venus assister au service anniversaire de leur sœur Mde Lévi Simard.

Un scaphandrier a posé, jeudi, pour le compte de notre Compagnie de lumière électrique un fil au fond du Canal Chambly qui ira distribuer l'éclairage à Ibeville.

Hier à l'occasion du cinquante-troisième anniversaire de sa naissance, M. A. D. Girard, avocat, a invité quelques amis à aller chez lui célébrer l'événement. Inutile de dire qu'on s'est royalement amusé.

Dimanche dernier, la compagnie des Comtés-Unis a fait une excursion de St-Hyacinthe à Ibeville. Le prix du billet aller et retour était de 50 centimes. Plus de deux cents personnes y ont pris part.

Les salles d'entrée de l'hôtel des Etats-Unis ainsi que le bar ont revêtu une claire toilette de printemps qui leur sied à ravir. De l'aveu des connaisseurs le bar est d'un chic tout-à-fait soigné.

M. le conseiller Cristiano Stéfoni vient d'être relevé de ses fonctions municipales pendant l'espace de quatre mois. M. Stéfoni va revoir le pays de ses ancêtres, la bella Italia. Nous lui souhaitons un heureux voyage.

Les goélettes "Dreadnought", capt. Fleury et "H. H. Adams", capt. Ménard sont arrivées de l'île Lamothie, remplies de gravois qui doit être mis sur les berges du canal et les quais. M. le surintendant Benoit, qui doit paraître, nous laisser pour aller à Montréal prendre la direction du canal La Chine, tient à laisser les choses en bon ordre.

Le fanfare de "l'Union Harmonique" doit recommencer ses exercices, lundi prochain, à la salle du marché, sous la direction du professeur Ringuette. Voici le comité: Président G. Nolin; vice-président, H. Langlois; secrétaire, trésorier, E. Langlois. Comité: P. Bouchard, J. H. Chagnon, G. Nolin et H. Langlois.

Bravo nos musiciens! Un orage d'une violence inouïe s'est abattu, lundi dernier, vers les quatre heures du matin, sur notre ville. Les roulements du tonnerre se succédaient avec rapidité, les éclairs fulgurants zébraient l'espace de leurs traits de feu, la pluie tombant par torrents avaient éveillé toute la population alarmée s'attendant à un cataclysme. Par bonheur la foudre n'a fait aucun ravage. En face de nos bureaux, l'eau du fossé ne pouvant s'écouler dans l'égout, vu l'existence d'un petit monticule qui y avait laissé les ouvriers de l'aqueduc, a détruit un mur de plusieurs pieds d'épaisseur dont l'éboulement a rempli la soule au charbon placée sous le trottoir.

Mercredi dernier, une partie de quilles encore bien intéressante, au Club de St-Jean, entre ses membres. Grande était l'excitation car au milieu de la partie les vainqueurs se faisaient battre de 205 points mais qu'à force d'adresse ils sont parvenus à regagner. Ils ont défait leurs redoutables adversaires par 38 points. Voici le détail de la partie.

Ed. Arpin.....354 H. Cartier.....362 R. Alpaugh.....347 J. Normandin.....316 Paul Paradis.....355 G. Carreault.....329 W. Brassens.....308 L. Moreau.....314 A. Cartier.....311 L. Hovey.....308 V. Maillois.....291 M. Langlois.....353 Eug. Decelles.....286 Dr H. Moreau.....250 C. Frédolette.....276 H. Moreau.....293 H. St-Mars, apt.595 G. Marchand Cpt 270

M. L. M. Trotter, agissait comme referee et l'on a tant prié son esprit d'impartialité que vainqueurs et perdants l'ont honoré d'importance à la fin du tournoi.

M. Joseph Couture autrefois de N.-D. de Stanbridge désire intéresser les citoyens de cette ville dans le projet important d'établir une manufacture de tricots en laine. Une assemblée doit avoir lieu au bureau de M. J. E. Molleur, rue St-Charles, samedi soir, pour connaître l'opinion du public à ce sujet, comme on peut le voir par notre annonce.

Un syndicat puissant doit, paraît-il, venir s'établir dans notre ville une manufacture de papier. Ce syndicat construirait une usine considérable qui donnerait de l'emploi à un grand nombre de personnes. M. Burland, riche manufacturier de Montréal était en cette ville mardi dernier, s'occupant de la chose. A cet effet il a envoyé une lettre au conseil demandant un bonus de \$15,000 et une exemption de taxes pendant 20 ans. Le Canada Card & Paper Company, dont M. Burland est le gérant, s'engagerait à employer de 50 à 100 mains. Plus près de 100 que de 50 et sur ce nombre il y aurait 10 chefs de famille. Le conseil de ville a la chose sous sa considération.

A l'assemblée annuelle du Club de yacht de St-Jean, les membres suivants ont été élus officiers: Commodore, M. J. B. Tresidder; vice-commodore, L. S. Pariseau; comité des régates, C. A. Bisset, mesureur, T. L. Dixon, W. H. Wyman, J. W. Tresidder, G. P. Smith, H. W. Montgomery, Ph. Baudouin, jr., W. J. Wight, A. F. Murray, H. St-Mars, W. C. Trotter, Comité du Hop: R. Gould, J. W. Tresidder, A. F. Murray, G. P. Smith, O. Paradis. Patrons honoraires, les maires de St-Jean et d'Ibeville, lt.-col. d'Orsonnens et Alex. Macdonald. Les régates annuelles auront lieu samedi le 21 juillet. Le premier hop de la saison a lieu, le 24 courant, jour de la fête de la Reine.

"BLANC" De toutes les jolies vitrines de la rue Richelieu qui égaient la vue tant par le goût apporté à leur décoration que par la variété des marchandises qui les encombrant, certainement celles de M. C. Bessette, chapelier sont classées au premier rang. Le blanc mat de ses vitrines attire l'œil, le soir surtout quand les arcs électriques les inondent d'une clarté éblouissante et permettent de jeter un regard d'envie sur les chapeaux de toutes sortes, à la mode récente, les chemises, cols et faux-cols superbes, les vêtements de dessous pour hommes et jeunes gens. Tout cela invite à entrer chez M. C. Bessette qui est à même de satisfaire les plus exigeants.

NOTES COMMERCIALES Pour broderie à robes ainsi que voiles de première communion il faut aller chez M. et Mde. V. Mailloux. Aussi on vend à ce magasin les parasols au prix du gros. Profitez-en.

—Demandez à votre épicerie les célèbres allumettes de Hardy & Dubord, Beauport, dont MM. Langelier & Decelles sont les agents.

M. Conrad Boll, fleuriste de la rue Lemoine, maison voisine du restaurant de M. P. Slavin, a toujours en mains de belles fleurs, telles que verbenas, géraniums, pensées, etc, etc.

De plus, M. Boll vend des fleurs pour bouquets, fleurs de jardins, fleurs de maisons.

La spécialité de M. Boll est de dessiner et tracer les jardins et de préparer toutes sortes de jardinages.

Plants de tabac, tomates, choux etc., chez M. Conrad Boll, fleuriste.

L'allumette Hardy & Dubord n'est jamais affectée par l'humidité; faite d'un bois très sec, elle est inextinguible et n'exhale aucune odeur désagréable.

—Quand il s'agit de tapisserie de rideaux à ressort, de vaisselle ou de verreries, on n'entend parler que de chez Ed. Arpin. C'est donc à ce magasin que sont offerts les plus grands avantages dans cette ligne et vous devriez visiter le magasin de M. Ed. Arpin quand vous avez besoin de ces diverses marchandises.

LA MONTREAL CHEMICAL CO. Messieurs, J'ai fait usage de votre eau de beauté "Le Vido" et j'affirme que je ne connais aucun produit capable de rivaliser avec votre préparation.

PRIX DU MARCHÉ. St-Jean, 11 Mai, 1894. Avoine par poche..... 70 à 75 Pois " "..... \$1 00 à 1 15 Orgo " "..... 1 20 à 1 25 Sarasin " "..... 1 00 à 1 25 Sèves le minot..... 2 00 Bie d'Inde, le minot..... 80 à 90 Fleur de famille..... 1 40 à 2 00 Oeufs par douzaine..... 13 à 15 Beurre en tinette..... 18 à 20 Beurre frais par livre..... 20 à 25 Graisse par livre..... 12 à 13 Patates par poche..... 60 à 70 Lard frais, par 100 lbs..... 7 00 à 7 50 Poules, le couple..... 50 à 1 00 Dindes..... 1 50 à 2 50 Oies..... 1 50 à 2 00 Foin par 100 bottes..... 5 25 à 7 25 Paille..... 2 00 à 3 00 Moules, par 100 livres..... 1 10 à 1 25 Gru..... 1 10 à 1 25 HENRI ROUSSEAU, Clerc du marché.

MARCHÉ DE MONTREAL. BEURRE. Créméri..... 22 à 24 Cantons de l'Est..... 21 à 22 De l'Ouest..... 19 à 20 OEUF. Oeufs frais..... 13 à 15 POMMES DE TERRE. Early rose..... 60 à 65

MARCHÉ DE BOSTON. FOIN PRESSE. Foin de choix, grosse balle \$17 petite balle \$15 50 à 16 00 Bon..... 15 00 à 15 50 Paille de seigle..... 9 00 à 10 00 d'avoine..... 8 50 à 9 00

—CELEBRES— ALLUMETTES Chimiques —GARANTIES DE— HARDY & DUBORD, BEAUPORT, P. Q. LANGELIER & DECELLES Marchands en Gros de VINS & LIQUEURS, & C. 10 & 12, RUE RICHELIEU, ST-JEAN. En sont les AGENTS, et les tiennent en magasin pour les besoins du commerce. DEMANDEZ NOS PRIX.

ATTELAGES 10% MEILLEUR MARCHÉ Que partout ailleurs, chez R. J. LATIMER, RUE ST-JACQUES, ST-JEAN, H. FAIRFIELD, Agent.

LAURENT MOREAU A EN MAINS Les fameux VINS OPORTO QUIL VEND AU MEME PRIX DU GROS DE MONTREAL.

Piano a Vendre Un magnifique Piano carré "Dominion" en bon ordre. Conditions faciles. S'adresser à A. O. FAGES, aux Casernes.

A LOUER. QUATRE LOGEMENTS A LOUER au coin des rues St-Jacques et Longueuil. Chaque logement sera réparé convenablement. Pour les prix des loyers s'adresser à Monsieur Joseph Chagnon, entrepreneur, No. 38 Rue St-Jacques, St-Jean, ou à F. D. RENAUD, St-Hyacinthe, boîte 114

A LOUER. Cette magnifique bâtisse en brique à trois étages, avec toit français, ayant 26 chambres, située sur la rue Richelieu, à quelques pas de la station du Grand Tronc. Le vrai site pour une maison de pension privée de première classe. Le besoin d'une telle maison se fait grandement sentir à St-Jean et dans les environs. Pour informations s'adresser à LANGELIER & DECELLES, St-Jean, P. Q.

AVIS PUBLIC Les citoyens de cette ville sont invités à assister à une assemblée qui aura lieu, samedi, le 12 mai courant, à 8 h. pm à mon bureau pour prendre en considération le projet de M. Joseph Couture de bâtir à St-Jean une manufacture de tricots en laine. J. E. MOLLEUR.

LE PLUS GRAND ET LE PLUS BEAU MAGASIN DE NOUVEAUTÉS DE ST-JEAN. Coïn des rues RICHELIEU —ET— SAINT JACQUES. VEZ VISITER —SON— ETABLISSEMENT Où toutes les marchandises vous seront montrées avec grand plaisir.

G. D. HUOT PLACE DU MARCHÉ. Maintenant, outre les épicerie de choix que M. Huot tient toujours à la disposition de ses nombreux pratiques, ses dernières trouvées chez lui toutes sortes de LIQUEURS —TELLES QUE— RHUMS, CHAMPAGNES, COGNACS, BOUOIGNES, GINS, VINS FRANÇAIS, LIQUEUR BÉNÉDICTINE, CHARTREUSE, BIÈRES, ALES, PORTS, etc.

M. G. D. Huot possède la meilleure glacière de St-Jean, ce qui lui permet de servir à ses pratiques les produits de la ferme, tels que beurre, œufs, etc., dans les meilleures conditions. Une visite s'il vous plaît à l'épicerie en vogue de G. D. HUOT, St-Jean, P. Q. Place du Marché.

Remi Bayard, MARCHAND TAILLEUR 133 Rue Richelieu, EN FACE DE J. A. LOMME. Spécialité de marchandises importées, coupe élégante, au courant des modes françaises et américaines.

E. McConkey & Cie MARCHANDS-TAILLEURS COLS et CRAVATES, Chemises, Manchettes —ET— VETEMENTS DE DESSOUS Pour hommes et enfants. 97 RUE RICHELIEU ST-JEAN, P. Q.

DILIGENCE DE NAPIERVILLE. Le soussigné, qui fait le service de la malle à Napierville, a toujours une diligence à Stotsville, soir et matin, à l'arrivée des trains de Montréal et St-Jean. PRIX ALLER ET RETOUR De St-Jean à Napierville.....\$1 00 De Montréal à Napierville.....2 25 Achetez vos billets à la gare pour Napierville. PIERRE BOURGEOIS.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, No. 34 District d'Iberville. COUR SUPÉRIEURE DISTRICT D'IBERVILLE. DAME MARIE OSMAN LAPOUE, de la paroisse de St-George de Henryville, dans le District d'Iberville, épouse de Israel Rainville, cultivateur, de la dite paroisse, la dite Dame Marie Osman Lapoue d'abord autorisée à ester en justice et à poursuivre la présente action par ordonnance rendue par l'hon. Juge A. M. Charland, l'un des juges de la Cour Supérieure siégeant dans et pour ce district, Demanderesse vs Ledit ISRAEL RAINVILLE, cultivateur, de la dite paroisse de St-George de Henryville, Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois. St-Jean, ce 8 Mai 1894. MARCHAND & BELANGER, Protonotaire C. S.

Vente par le Sheriff. FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS. Cour Supérieure—District d'Iberville. No. 46 JOSEPH LAVOIE, père, Demander; vs ALFRED NOLIN, Défendeur. Une terre située au côté sud-ouest du chemin public de la Grande Ligne, en la paroisse de Saint-Athanase, dans le district d'Iberville comté et diocèse aux plain et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Saint-Athanase, sous le numéro quatre cent vingt-deux (No. 422). Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de la dite paroisse de Saint-Athanase, le VINGT-QUATRIÈME JOUR DE MAI courant, à ONZE heures de l'après-midi. Le dit bref rapporté le cinquième jour de juin prochain. LOUIS MAYRAND, Dépt. Sheriff. Bureau du Sheriff, Napierville, 11 mai 1894.

Assortiment complet de Meubles, chez D. H. & O. LANGLOIS, Rue Richelieu, - - St-Jean CAROSSES D'ENFANTS UNE SPÉCIALITÉ. Image of a wooden table and chairs.

J. P. MEUNIER Horloger, Bijoutier OPTICIEN ET ELECTRO-PLAQUEUR, Rue Richelieu, St-Jean. Porte voisine de Remi Bayard tailleur, en face du magasin de J. A. Lomme, A EN MAINS UN ASSORTIMENT COMPLET DE BIJOUTERIES —SPÉCIALITÉ— BAGUES ET JONCS de Mariage. Allez voir ses ARGENTERIES.

Reparations de montres et d'horloges, placage de bijoux en or et en argent, exécutés dans mon atelier promptement. Une entière satisfaction est promise à tous ceux qui honoreront M. J. P. Meunier de leur confiance. VOICI LE RENOUVEAU —AVEC LE— PRINTEMPS La nature s'apprête à revêtir ses habits de gala. Pour marcher de pair avec les beaux jours il vous faut profiter des offres sans précédents de MADemoiselle EUGENIE CHAGNON MODISTE, Rue Richelieu, chez qui vous trouverez, depuis son ouverture des modes les CHAPEAUX DU PRINTEMPS AUX RUBANS SOYEUX

CHEMIN DE FER DES Comtés Unis. A PARTIR DU 8 JANVIER 1894 Les trains de cette ligne se raccorderont aux trains du Pacifique Canadien à la jonction d'Iberville, allant et venant de Montréal et autres endroits à l'ouest, et quitteront les stations aux heures suivantes: Passager. Mixte St-Hyacinthe..... 8.50 A. M. 3.30 P. M. St-Damasc..... 9.07 " 3.54 " Rongemont..... 9.26 " 4.24 " St-Angèle..... 9.36 " 4.39 " St-Grégoire..... 9.49 " 4.58 " Iberville, Jonc..... 10.00 " 5.15 " Montréal..... 11.20 " 8.25 " VENANT DE MONTREAL: Passager. Mixte Montréal..... 9.00 A. M. 4.05 P. M. Iberville, Jonc..... 10.15 " 5.30 " St-Grégoire..... 10.25 " 5.42 " St-Angèle..... 10.41 " 5.55 " Rongemont..... 10.53 " 6.05 " St-Damasc..... 11.09 " 6.18 " St-Hyacinthe..... 11.40 " 6.40 "

Le Commerce Special de Liqueurs a Saint-Jean est fait par T. Samoïsette & Cie, No. 66 RUE RICHELIEU. M. Samoïsette importe directement le fameux COGNAC JOCKEY CLUB. Image of a cognac bottle.

VINS DES MEILLEURS CRUS! Madère, Vins de Meuse, (Champagne, Morizot, Ve. Amiot.) Vins St. Michel, Vermont, St. Raphael, Vin Stimulant de Rancio, Vin Muscat — de Porto, Vins Canadiens de Niagara, Claret St. Estuphe, Berton — Guestier, Vins de Bourgogne — Macon, Beaujolais, Chablis, Pomard, Chambertin. BIÈRE DE DOW Recommandée comme étant la meilleure, —UNE SPÉCIALITÉ—

Les vilains points noirs qui s'épanouissent sur votre visage, vous dépriment singulièrement Madame. Un peu de cette eau magique "LE VIDO" Et les voilà partis pour ne plus revenir. —Soit— LE VIDO guérit les Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Acné, Eczéma, Dartres, ainsi que toutes les maladies de la peau. Demandez en une bouteille à votre Pharmacien. Gratis -- A toute personne qui nous enverra son adresse, nous expédierons franc de port, notre livre sur la beauté. The Montreal Chemical Co'y.

Comtés Unis. A PARTIR DU 8 JANVIER 1894 Les trains de cette ligne se raccorderont aux trains du Pacifique Canadien à la jonction d'Iberville, allant et venant de Montréal et autres endroits à l'ouest, et quitteront les stations aux heures suivantes: Passager. Mixte St-Hyacinthe..... 8.50 A. M. 3.30 P. M. St-Damasc..... 9.07 " 3.54 " Rongemont..... 9.26 " 4.24 " St-Angèle..... 9.36 " 4.39 " St-Grégoire..... 9.49 " 4.58 " Iberville, Jonc..... 10.00 " 5.15 " Montréal..... 11.20 " 8.25 " VENANT DE MONTREAL: Passager. Mixte Montréal..... 9.00 A. M. 4.05 P. M. Iberville, Jonc..... 10.15 " 5.30 " St-Grégoire..... 10.25 " 5.42 " St-Angèle..... 10.41 " 5.55 " Rongemont..... 10.53 " 6.05 " St-Damasc..... 11.09 " 6.18 " St-Hyacinthe..... 11.40 " 6.40 " Le samedi, départ de St-Hyacinthe à 4 hrs. au lieu de 3.30 p. m. JOSEPH HAMEL, J. W. DAWSEY, Agents. ON DEMANDE. —Un monsieur marié ayant un jeune enfant, désirerait louer deux ou trois chambres, meublées ou non meublées, dans une maison privée s'adresser au bureau de "CANADA FRANCAIS." Image of a horse-drawn carriage.